

LES ENJEUX DE STRUCTURATION D'UN RÉSEAU D'ACTEURS AU SERVICE
DE LA VALORISATION ET DE L'IMPLICATION DES JEUNES DE 20 À 30 ANS
DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DU BASSIN DE LA DORDOGNE



Promotion du Master Man & Biosphere - Janvier 2022



La production ci-après n'est en aucun cas un document tiré des observations émises par la réserve de biosphère et sa structure coordinatrice EPIDOR. Il s'agit d'un travail réalisé dans le cadre d'une formation universitaire, en cours de gestion de projet, suite à une demande de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne. Ainsi, la promotion du master MAB 2021-2022, accompagnée par des professionnels en gestion de projet, assume la responsabilité de l'intégralité du contenu de ce rapport.

AUTEURS

Les auteurs du présent rapport sont les étudiants de la promotion Man and Biosphere 2021-2022 : Pauline Boukhroufa, Louise Deleu, Sofia Di Capua, Solène Havard, Félix Jechoux, Mérédith Jugy, Daniel Lailina, Maxime Le Tenaff, Latifa Mokhtari, Marieke Paardekooper, Léa Paillette, Mélissandre Ricard, Sarah Rotiel, Louis Roudaut, Corentin Sagnet, Laura Verlhac, Dhayaou Yahaya.

REMERCIEMENTS

La promotion Man and Biosphere 2021-2022 tient d'abord à remercier la structure coordinatrice de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne, EPIDOR, pour lui avoir permis de contribuer à ce projet de territoire et pour la confiance qui a pu lui être attribuée. Nous remercions tout particulièrement Justine Quetier, commanditaire du projet, pour son soutien, son aide et sa disponibilité.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants à cette étude pour le temps consacré à ce projet, pour leur accueil, pour les échanges réalisés sur le sujet et pour les réponses apportées. Merci à tous les acteurs qui ont su s'adapter en nous proposant des entretiens par visioconférence.

Un grand merci à l'équipe encadrante du projet, et particulièrement à Bertrand Arribe et Anne Lutun de Coopération Concept pour le partage de leur expérience, leurs interventions et leur soutien tout au long de ce projet. Merci aux encadrants pédagogiques Catherine Cibien, et Stéphane Aulagnier pour leur confiance et de nous avoir donné l'opportunité de réaliser cette mission de groupe et aussi à Alice Roth, dont les interventions et les apports d'expérience ont pleinement contribué aux avancées de ce projet.

RÉSUMÉ

Suite à une demande de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne coordonnée par EPIDOR en septembre 2021, une promotion d'étudiants de l'Université Paul Sabatier à Toulouse a été missionnée sur le sujet de l'implication des jeunes entre 20 et 30 ans dans le territoire de la réserve.

L'étude a été réalisée durant cinq mois avec trois jours de présence sur le terrain qui ont permis de rencontrer 48 acteurs locaux de villes et secteurs d'activités variés. Bien plus qu'un état des lieux, ce travail aborde des questions importantes sur la structuration d'un réseau d'acteurs, à savoir le rôle des pouvoirs publics dans cette structuration et l'impact sur le dynamisme d'un territoire. Plus spécifiquement, ce rapport traite des possibilités d'actions de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne pour permettre une meilleure coordination sur le territoire et une participation effective de la tranche d'âge des 20-30 ans. Les Réserves de Biosphère sont des lieux d'expérimentation des Objectifs du Développement Durable¹. La jeunesse tient une place centrale dans la réalisation de ces objectifs ambitieux.

In fine, ce rapport propose des scénarios stratégiques axés sur l'évolution de la coopération et de la coordination entre acteurs. Ces propositions sont à destination principale de la Réserve et de sa structure coordinatrice, EPIDOR, et proposent un premier pas vers une cohérence territoriale renouvelée. Elles sont ajustables à toutes les parties prenantes dans l'élaboration de politiques jeunesse et environnementales.

¹ Les ODD ont été adoptés en 2015 par l'ONU et ses États membres. Ils sont constitués de 17 grands objectifs et 169 cibles, rassemblés dans l'Agenda 2030 et déclinés nationalement dans les 197 pays engagés. Ces objectifs et cibles couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture et l'éducation.

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : Cartographie de la Réserve de biosphère	9
Figure 2 : Cartographie du périmètre d'étude retenu	19
Figure 3 : Diagrammes représentant la répartition des acteurs interrogés selon la localisation sur le territoire, le genre et le type de structure	21
Figure 4 : Schématisation des principales étapes suivies au cours du projet	22
Figure 5 : Représentation de la matrice Eisenhower	24
Figure 6 : Exemple de sociogramme des acteurs élaboré à partir d'enquêtes de terrain	24
Figure 7 : Représentation de la matrice SWOT	25
Figure 8 : Représentation de l'échelle Sherry Arnstein	25
Figure 9 : Diagramme représentant la répartition des proportions de jeunes au sein des structures interrogées	32
Figure 10 : Nuage de mot élaboré à partir des réponses données lors des questionnaires de rue de l'étude	32
Figure 11 : Histogramme de la répartition des notes attribuées à l'investissement de la jeunesse de 20-30 ans	33
Figure 12 : Diagramme de répartition des types de projets attendus par les 20-30 ans sur le territoire d'étude	34
Figure 13 : Diagramme de répartition des domaines de volonté d'action et d'impact des acteurs sur leur territoire	35
Figure 14 : Cartographie simplifiée des politiques en direction des jeunes	40

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CGCT - Code Général des Collectivités Territoriales

EPIDOR - Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

INJEP - Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

INSEE - Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ODD - Objectifs de Développement Durable

OMD - Objectif du Millénaire pour le Développement

MAB - Man And Biosphere : L'Homme et la Biosphère

RB - Réserve de biosphère

SWOT - Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces

UNESCO - United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization : Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

WNBR - World Network of Biosphere Reserves : Réseau Mondial des Réserves de Biosphère

SOMMAIRE

Auteurs	3
Remerciements	3
RÉSUMÉ	4
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX	5
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	6
SOMMAIRE	7
Introduction	9
I. Présentation des parties prenantes	11
I.a. Présentation d'EPIDOR	11
I.b. Les Réserves de Biosphère : des laboratoires d'innovations	12
I.b.1. Historique des Réserves de Biosphère	12
I.b.2. Fonctionnement et rayonnement des Réserves de Biosphère	13
I.b.3. Présentation du programme Man And Biosphere (MAB)	15
I.c. La Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne	15
II. La mission commandée par la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne	18
III. Méthode de l'enquête de terrain : les moyens et les outils mobilisés	22
III.a. Chronologie de la gestion du projet	22
III.b. Les outils utilisés sur le terrain	23
III.c. Les outils d'analyse	24
IV. Les problématiques liées au terrain d'étude : quelle analyse ?	26
IV.a. Quelle est l'implication des 20-30 ans ?	26
IV.b. Les freins liés aux actions en faveur des 20-30 ans	28
IV.b.1. Les freins pour les institutions travaillant pour et avec les jeunes	28
IV.b.2. Les freins pour les jeunes : Analyse du questionnaire de rue (Annexe 1) :	31
IV.C. Les problèmes de coopération	37
IV.D. Les relations entre acteurs : aller vers la coopération	38
	7

V. Scénarios stratégiques et recommandations	41
V.1. LE BASSIN DE LA DORDOGNE EN STATU QUO	43
V.2 DE LA COOPÉRATION A LA COORDINATION	44
V.3. LA VISIBILITÉ ET LA COMMUNICATION DE LA RÉSERVE S'AMÉLIORENT	46
V.4. le RÉSEAU MAB AU SERVICE DE LA COORDINATION	47
VI. Retour réflexif sur l'étude : quelles en sont les limites ?	49
Conclusion	51
Bibliographie	54
SITOGRAFIE	55
ANNEXES	56

de pêche y sont très développées. EPIDOR, l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne est chargé de la coordination de la Réserve de biosphère. La structure intervient à l'échelle de l'ensemble du bassin versant avec pour mission principale d'assurer une gestion durable de la ressource en eau (protection, restauration et amélioration), en tenant compte de l'équilibre entre les différents usages écologiques et socio-économiques. EPIDOR étend son activité à sept départements : Puy-de-Dôme, Cantal de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Lot de la région Occitanie, Dordogne, Corrèze, Gironde et Charente de la région Nouvelle-Aquitaine. Afin de conserver la désignation de Réserve de biosphère, un examen périodique doit être réalisé tous les dix ans et présenté à l'UNESCO. Dans le cas de la réserve du Bassin de la Dordogne, cet examen est attendu pour septembre 2022. Dans ce contexte, la réserve s'intéresse aux leviers d'action susceptibles d'engager une représentation et une implication plus importante des jeunes actifs (20 - 30 ans) à ses valeurs et actions. Outre la volonté d'intégrer la jeunesse dans la question de protection et de gestion des espaces naturels, une plus grande implication de ces jeunes permettrait de dynamiser ce territoire à dominante rurale. La Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne, en partenariat avec le Mab-France et l'association Co'Mab, a choisi de faire appel à la promotion 2021-2022 du Master "Man and Biosphere" de l'Université Paul Sabatier de Toulouse afin d'apporter des réponses aux problématiques des jeunes de 20 à 30 ans sur le territoire. Il s'agira ainsi d'évaluer **dans quelle mesure la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne peut contribuer à structurer un réseau d'acteurs autour de la tranche d'âge des 20-30 ans.**

I. PRESENTATION DES PARTIES PRENANTES

Afin de répondre à cet enjeu, il convient dans un premier temps d'identifier les parties prenantes de ce projet, à savoir les organisations ou groupes d'individus qui peuvent influencer ou peuvent être influencés par celui-ci. Cette étape vise à différencier les acteurs directs des acteurs indirects.

I.A. PRESENTATION D'EPIDOR

EPIDOR est la structure coordinatrice de la Réserve de biosphère du Bassin de La Dordogne. De ce fait, il est important de s'intéresser à ses caractéristiques et à ses leviers d'action afin de savoir quel est son rôle, avéré ou potentiel, pour les jeunes sur le territoire. Cet établissement public territorial du bassin de la Dordogne, créé en 1991, a pour mission principale d'agir pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques, ce qui constitue un des enjeux majeurs du territoire et fait d'EPIDOR le candidat idéal pour y répondre. Néanmoins, si la Dordogne traverse l'ensemble du territoire de la Réserve de biosphère, de nombreux espaces de la réserve sont concernés par des enjeux plus larges que celui de l'eau (socio-économiques et multi acteurs) qui ne font pas partie à l'origine des compétences d'EPIDOR. Il sera intéressant d'étudier en temps voulu, parmi les actions de la réserve, à quel point cette compétence forte au sujet de l'eau est présente. Autrement dit, il s'agira de se questionner si cette compétence peut oui ou non s'ouvrir à d'autres actions.

De plus, il est inscrit dans les principes d'EPIDOR, d'après son site internet (<https://www.eptb-dordogne.fr/contenu/index/idcontenu/152>), qu'il se doit de "Concevoir l'action à l'échelle du bassin versant". Ceci correspond pleinement aux attentes de la réserve dont le territoire est très large.

Enfin, en termes de gouvernance, EPIDOR constitue un syndicat mixte ouvert constitué de tous les départements du Bassin de la Dordogne (Puy-de-Dôme, Cantal, Lot, Corrèze, Dordogne, Gironde) ainsi qu'à la région Nouvelle-Aquitaine et au département de la Charente. Il est à noter que le président d'EPIDOR, Monsieur Germinal Peiro, est le président du Conseil départemental de la Dordogne. L'établissement est donc censé pouvoir mettre en place des actions facilement avec ces différents acteurs qui sont à l'origine même de sa création. Ainsi, le savoir-faire de ces acteurs et leurs contacts sur des sujets plus larges pourront être bénéfiques pour la réalisation des enjeux de la Réserve de biosphère.

I.B. LES RESERVES DE BIOSPHERE : DES LABORATOIRES D'INNOVATIONS

I.B.1. HISTORIQUE DES RESERVES DE BIOSPHERE

Proposées à l'UNESCO par les gouvernements nationaux, les Réserves de biosphère sont sous la juridiction souveraine des États où elles se trouvent. Elles comprennent des écosystèmes terrestres, marins ou côtiers et favorisent des solutions conciliant conservation et durabilité de la biodiversité. Les Réserves de biosphère sont considérées comme « lieux d'apprentissage pour le développement durable ». Elles ont pour objectif l'intégration harmonieuse des peuples et de la nature pour un développement durable. Ainsi, elles contribuent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)¹ par le biais du dialogue, le partage des connaissances, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du bien-être humain, le respect des valeurs culturelles et la capacité de la société à s'adapter au changement. À ce jour, on dénombre 727 Réserves de biosphère distribuées dans 131 pays, dont 22 sites transfrontaliers.

Ils sont distribués ainsi à travers le monde :

- 86 sites dans 31 pays d'Afrique
- 35 sites dans 14 pays des États Arabes
- 168 sites dans 40 pays d'Asie et du Pacifique
- 306 sites dans 24 pays d'Europe et d'Amérique du Nord
- 132 sites dans 22 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

L'ensemble des sites sont regroupés dans le Réseau Mondial des Réserves de biosphère (WNBR). Ce réseau encourage la coopération Nord-Sud et Sud-Sud ; c'est un outil de coopération internationale exceptionnel permettant le partage des connaissances, les échanges d'expériences, le développement des capacités et la mise en avant de bonnes pratiques. Ce système de réseaux est également présent à l'échelle nationale et régionale dans les différents pays.

Construire une coopération internationale, régionale, sous-régionale est un élément clé du programme MAB. En effet, cette organisation favorise et simplifie les échanges d'informations et d'expériences au niveau régional dans les différentes zones géographiques regroupant des Réserves

¹ OMD - Adoptés en 2000 par 193 États membres de l'ONU et 23 organisations internationales, les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont pris fin en 2015 et sont remplacés par les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD).

de biosphère (Afrique, États arabes, Asie et Pacifique, Europe et Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, Portugal et Espagne).

Par ailleurs, des réseaux spécifiques à un écosystème existent (Terres sèches et désertification, Mangroves, Zones marines, côtières et insulaires, Montagnes, Savannahs, Forêts tropicales, Zones humides). Ils fournissent des informations précieuses sur les techniques durables et les possibilités d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique spécifique à ces milieux.

I.B.2. FONCTIONNEMENT ET RAYONNEMENT DES RESERVES DE BIOSPHERE

Une Réserve de biosphère de l'UNESCO porte un label de qualité qui garantit une gestion et un développement de qualité. Les Réserves de biosphère se différencient des autres « aires protégées » par une intégration d'objectifs portant sur de nombreuses thématiques : l'utilisation durable de la biodiversité, le développement communautaire, la promotion d'opportunités économiques et l'éradication de la pauvreté. Ce label est basé sur des critères et des objectifs communs pour l'ensemble des Réserves de biosphère à travers le monde. L'accent est mis sur la recherche, la surveillance, l'éducation, l'échange mondial de savoir-faire, en utilisant des méthodes de gestion participatives. Les réserves de biosphère nécessitent une participation plus large et plus forte des parties prenantes que les aires protégées telles que les parcs naturels régionaux ou les réserves naturelles par exemple. Les Réserves de biosphère transfrontalières favorisent la coopération et la paix internationale. Les progrès y sont régulièrement surveillés et évalués. Un examen périodique est obligatoire au moins tous les 10 ans, ce qui contribue à renforcer la crédibilité du label de qualité. La reconnaissance mondiale des réserves de biosphère les rendent plus pérennes. En effet, elles sont créées pour le long terme et en théorie sans limite dans le temps. Cette visibilité et cette stabilité attirent les donateurs et les partenaires financiers. Les donateurs qui soutiennent un projet dans une Réserve de biosphère peuvent être assurés des effets du projet à long terme. Les changements locaux seront perçus non seulement par le donateur, mais aussi par l'UNESCO et par son réseau entier de partenaires.

La gestion

Les Réserves de biosphère sont des instruments de gestion intégrée de systèmes socio-écologiques ou de paysages culturels. Cela exige diverses interventions à de multiples niveaux, pour parvenir, par exemple, à protéger des espèces spécifiques, améliorer le cycle de l'eau, soutenir la commercialisation des produits agricoles, former les communautés locales et assurer une surveillance continue. Les gestionnaires des Réserves de biosphère sont chargés de promouvoir le

développement durable et doivent donc tenir compte de toute une région et pas seulement d'écosystèmes. Ils doivent tenir compte de facteurs abiotiques (climat, eau, sol, paysage dans son intégralité, etc.), des communautés locales (cultures, traditions, savoir-faire, patrimoine, etc.) et de leurs pratiques (pêche, sylviculture, agriculture, élevage, tourisme, etc.). Ils doivent aussi avoir les compétences pour entretenir la Réserve de biosphère après sa désignation. Ils jouent un rôle d'animateurs plus que de gardes en soutenant les communautés locales et non en les pénalisant.

Les gestionnaires doivent anticiper et identifier les futurs changements climatiques, environnementaux, sociétaux et économiques. Cela afin de définir, avec les communautés, des stratégies consensuelles et des plans de gestion à partir de ces prévisions. Pour mettre en œuvre ces plans, ils ont également la possibilité d'utiliser leurs propres interventions : des collectes de fonds ou encore les interventions coordonnées d'autres acteurs. Ils peuvent mener de larges consultations tout en étant capables de prendre des décisions rapides si nécessaire. Il n'existe pas de plan idéal pour la gestion, pour la gouvernance ou pour la participation des parties prenantes ; chaque cas est différent et les approches doivent correspondre aux besoins locaux et aux menaces spécifiques.

Le rayonnement

Les Réserves de biosphère de l'UNESCO ont, de manière générale, bonne réputation à l'échelle mondiale notamment grâce à la banque de données ou de résultats qu'elles peuvent diffuser, sur le plan politique et scientifique. Elles favorisent et encouragent les échanges de connaissance au sein du réseau mondial, mais également dans les réseaux régionaux. Ce système contribue à harmoniser les relations à l'international. Le principal accomplissement de ces réserves est d'avoir réussi à engager un changement de concept politique qui met en avant la préservation de l'environnement pour et par les populations locales.

Les Réserves de biosphère de l'UNESCO qui fonctionnent bien offrent de multiples avantages aux communautés locales. Elles créent par exemple des sources de revenus et d'emplois par le marketing de produits agricoles ou le tourisme, dont le label UNESCO favorise la reconnaissance mondiale et peut augmenter l'affluence de visiteurs.

Les réserves ont, par leur type de gestion, vocation à améliorer la coopération des parties prenantes et le processus décisionnel collectif. Une identité et une fierté locale peuvent être créées, notamment grâce à la reconnaissance des efforts de conservation locaux par la communauté mondiale. Les Réserves de biosphère de l'UNESCO servent de sites d'apprentissage dont les bonnes pratiques peuvent servir d'exemples partout ailleurs.

I.B.3. PRESENTATION DU PROGRAMME MAN AND BIOSPHERE (MAB)

Le programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) est un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique afin d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement. Il associe sciences exactes, naturelles et sociales pour améliorer les moyens de subsistance des populations et sauvegarder les écosystèmes naturels et gérés, promouvant ainsi des approches novatrices du développement économique qui sont socialement et culturellement adaptées et viables du point de vue environnemental. Pour cela, le programme s'appuie sur son réseau mondial de Réserves de biosphère.

Les Réserves de Biosphère en France

La France compte quant à elle 16 réserves de biosphère, sous la tutelle de l'association de loi 1901 MAB France. Le MAB France est une association loi 1901. Celle-ci a vocation à regrouper le réseau français des Réserves de biosphère et ses parties prenantes, institutions scientifiques, chercheurs, personnalités et autres partenaires pour promouvoir le Programme scientifique MAB de l'UNESCO et le réseau mondial des Réserves de biosphère en France. Créée le 10 juillet 2015, elle a pris la suite de la Commission française pour l'UNESCO qui assurait la gestion du comité français du MAB depuis 1971. Le MAB France met en œuvre le programme sur l'Homme et la biosphère en France avec le soutien de l'Office français pour la biodiversité.

La jeunesse fait partie des thématiques centrales appuyées par le MAB France. De ce fait, un groupe de travail sur la jeunesse a été créé pour faciliter les échanges d'expériences entre les gestionnaires des Réserves de biosphère françaises. Le but de ce groupe est de mieux intégrer l'ensemble des générations dans la gouvernance et dans la vie de ces territoires. L'accent est surtout porté sur la mobilisation des jeunes adultes, âgés de 18 à 35 ans.

En valorisant les échanges intergénérationnels et l'implication des jeunes (18-35 ans), le groupe Génér'action entend dynamiser les territoires et ainsi contribuer aux Objectifs de Développement Durables mis en exergue par la stratégie du MAB France. Ce groupe est animé par l'association Co'MAB.

I.C. LA RESERVE DE BIOSPHERE DU BASSIN DE LA DORDOGNE

De toute évidence, il est indispensable de s'intéresser aux multiples caractéristiques de la réserve. A l'échelle du territoire, la Réserve de biosphère peut faire référence tant aux actions menées dans le cadre de cette désignation, qu'au titre donné par l'UNESCO en lui-même, qu'aux acteurs qui occupent le territoire sur lequel elle est implantée.

En tant que structure coordinatrice, EPIDOR dégage une ressource humaine propre et publie chaque année un rapport d'activité de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne. Ceux-ci donnent une idée précise des actions menées de 2013 à aujourd'hui. D'après le rapport d'activité de 2013, la réserve de biosphère s'est constituée autour de l'objectif : *“Stimuler l'imagination et l'énergie des communautés du bassin de la Dordogne pour l'inscrire durablement dans une démarche de progrès où la prise en compte de l'environnement est perçue comme un atout et une chance.”*

En concordance avec les compétences intrinsèques d'EPIDOR sur le sujet de l'eau, les sous-objectifs initiaux de la réserve y sont très liés. La mobilisation des acteurs du territoire devrait passer par des opérations de préservation de la ressource en eau.

Les actions menées par la réserve dans les premières années après sa création sont, de ce fait, relativement axées vers des opérations de sensibilisation, en prenant pour sujet principal la Dordogne et la gestion de l'eau, avec des partenariats plutôt orientés vers les acteurs de l'eau. Par la suite, une répartition du travail a été mise en place de manière régulière d'une année sur l'autre.

- Un tiers environ du temps disponible a été consacré à des actions de communication et de sensibilisation. Un travail de fond est mené les premières années pour la création d'un site internet dédié à la réserve et la refonte du site internet d'EPIDOR pour mieux accueillir le sujet. La réserve passe aussi du temps à animer une communauté d'acteurs à travers sa page Facebook. Des panneaux d'information sur la désignation UNESCO sont installés sur les ponts de la Dordogne, une lettre d'information électronique est envoyée, la presse est contactée. Outre les opérations de communication directe, la réserve participe à des projets de sensibilisation : livre de recettes dédié du territoire, création d'un module pédagogique à destination des scolaires, etc. Malgré ces efforts et la qualité des contenus produits, la réserve demeure malheureusement peu connue auprès des acteurs institutionnels, des entreprises et des citoyens du territoire quand ils sont interrogés. Ceci peut s'expliquer de la manière suivante : même si EPIDOR donne des moyens de communication à la réserve, les partenaires de celle-ci n'amplifient pas la diffusion des informations auprès de leur public.
- Un autre tiers du temps est consacré à la participation aux activités et aux réunions du réseau MAB : rencontres annuelles, Trophées Homme-Nature (également un outil de promotion auprès du territoire).
- Un temps conséquent est également alloué pour une meilleure connaissance des acteurs du territoire, notamment les autres aires protégées (Parcs Naturels Régionaux du Périgord Limousin, des Volcans d'Auvergne, des Causses du Quercy,

du plateau de Millevaches), mais sans aboutir forcément à des projets communs. La réserve participe à des réunions sur des sujets comme le tourisme, ou en lien avec le développement durable, mais sans en être organisatrice.

- En lien avec son sujet de prédilection, la réserve organise surtout des recherches et des démarches en lien avec le sujet de l'eau, par exemple le programme d'actions pour la *"Réduction de l'utilisation des phytosanitaires par les collectivités du bassin de la Dordogne"*. La réserve se positionne ainsi comme une ressource intéressante pour les autres réserves de biosphère sur le sujet de l'eau.

Le relevé, certes non exhaustif, de ces actions montre que, malgré la compétence forte et reconnue d'EPIDOR sur la thématique de l'eau qui apporte beaucoup au réseau MAB, et un effort fourni en direction d'activités de communication, la diffusion de l'existence et des enjeux de la réserve de biosphère vers les institutions politiques reste difficile. Les institutions étant organisées par compétences, il peut exister des phénomènes de concurrence entre elles. Les acteurs qui travaillent quotidiennement sur le tourisme ou l'agriculture n'apprécient pas forcément le fait qu'un acteur qui ne dispose pas des mêmes compétences se positionne en coordinateur d'actions, ce qui pourtant pourrait permettre que chaque acteur se connaisse et élargisse son public. Ce rapport s'intéresse au rôle que pourrait prendre la Réserve de biosphère sur la question des jeunes, pour apporter des pistes concrètes dans son examen périodique. Il sera donc nécessaire d'adresser ce sujet de coordination entre acteurs et de légitimité perçue, afin de s'entourer des compétences nécessaires.

Si l'on s'intéresse à la gouvernance, il semble important de noter dans cette présentation que la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne ne dispose pas de comité de gestion en dehors de celui de l'établissement territorial qui la gère. Il est en effet d'ordinaire coutume d'associer les structures coordinatrices d'autres aires protégées et des organisations aux compétences complémentaires pour former un tissu en lien avec les objectifs d'une réserve de biosphère. D'ailleurs, le compte rendu de session du Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) du 27-28 octobre 2020 - Présentation des Directives Techniques pour les Réserves de Biosphère, met en avant le rôle décisif du comité de gestion en matière de gouvernance. *"Un « comité de gestion » ou « comité directeur » ou « comité exécutif » basé sur les principales parties prenantes. Cette entité de gestion a le pouvoir de décision et coopère étroitement avec l'équipe de gestion/coordination. Le « comité » est chargé de proposer des actions pour la mise en œuvre de la politique ou du plan de gestion. Il sera également chargé de l'évaluation de cette mise en œuvre."*

Après avoir mis l'accent sur la présentation et l'organisation d'une réserve de biosphère en général, en particulier celle du bassin de la Dordogne et de sa structure coordinatrice EPIDOR agissant en tant que comité de gestion pour la réserve, il est désormais temps de présenter le projet attendu par cette réserve, soucieuse du renouvellement de son statut en 2022.

II. LA MISSION COMMANDEE PAR LA RESERVE DE BIOSPHERE DU BASSIN DE LA DORDOGNE

Le projet avec la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne a démarré en septembre 2021, lors de la réception de la commande et suite à la rencontre avec la commanditaire, chargée de mission "Réserve de biosphère et Communication" d'EPIDOR. Cette réunion a permis, grâce à un questionnaire ciblé, de mieux comprendre les objectifs et les attentes de la commanditaire vis-à-vis du projet. L'objectif est d'accompagner la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne dans l'identification de leviers de représentation et d'implication des jeunes âgés de 20 à 30 ans sur le territoire. Dès ce rendez-vous, plusieurs difficultés ont été mentionnées par la commanditaire : une contrainte liée à la surface du territoire, à la saisonnalité forte qui crée un bassin économique déséquilibré entre les haute et basse saisons, avec des pôles touristiques concentrés dans certaines zones (le long de la Dordogne), ainsi que le peu de connaissance et d'informations de la population sur la Réserve de biosphère.

En outre, l'une des premières missions a été d'identifier le besoin de la commanditaire au-delà de la demande exprimée. L'idée est d'obtenir une meilleure connaissance des jeunes afin de leur proposer des formats adéquats de participation à la réserve. Ceci implique que les jeunes du territoire aient la motivation de s'investir dans des projets divers. S'ils ne le font pas, l'une des hypothèses retenues est qu'il existe une méconnaissance des organisations et des institutions à leur sujet. Or, suite à quelques recherches rapides, il s'est avéré que plusieurs études avaient déjà été menées sur les caractéristiques de la jeunesse dans des secteurs proches de la zone d'étude, ce qui n'était pas forcément connu du commanditaire. Aussi, il a été évoqué l'existence de mesures en faveur de la tranche d'âge des 20 - 30 ans que ne semble pas utiliser la réserve, voire mal connaître. Cela n'a pas rendu facile la mise en commun des objectifs du projet avec la commanditaire.

Dans le but d'établir une problématique et des hypothèses pertinentes, il a donc fallu prendre en compte les origines possibles de l'absence de visibilité des 20 - 30 ans sur le territoire. Celle-ci pouvait être liée au périmètre élargi du territoire, représentant également un frein méthodologique à l'étude : est-il possible de réduire le territoire étudié tout en gardant sa pertinence pour l'ensemble de la réserve ? Afin de pallier cette difficulté et pour des raisons pratiques, un périmètre géographique resserré par rapport à l'aire totale de la réserve a été retenu.

Il a été choisi d'étudier les principales agglomérations présentes dans un rayon de 50 km autour du village de Souillac (figure 2).

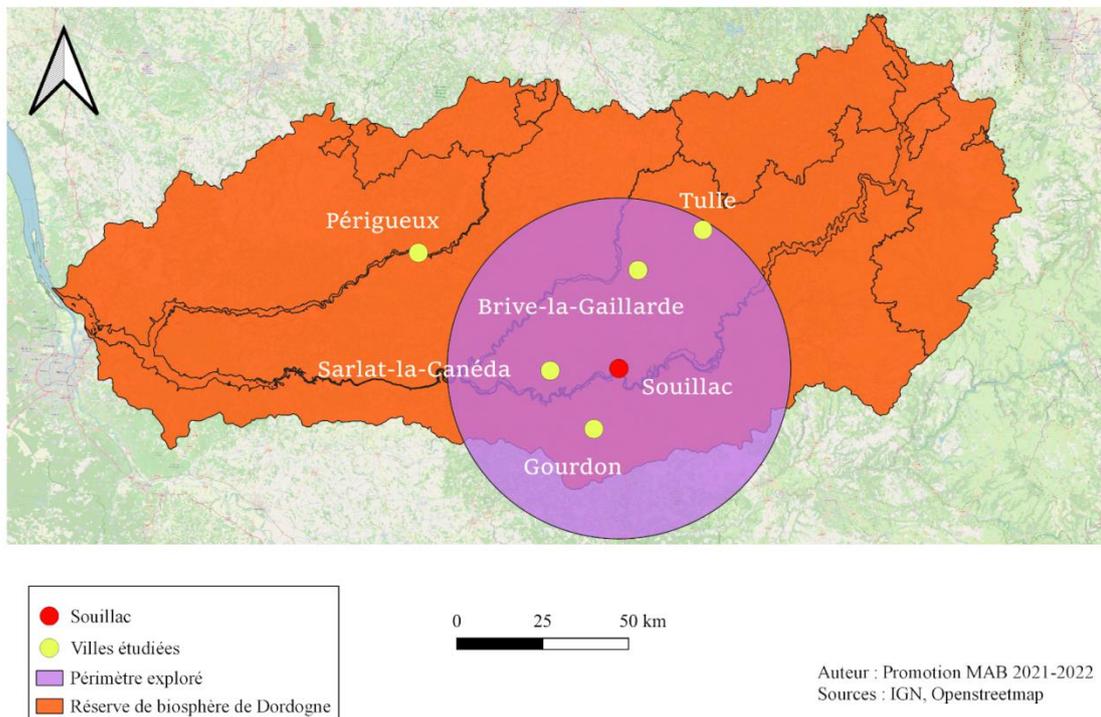


Figure 2 : Cartographie du périmètre d'étude retenu. Source : Master MAB

Pour résumer le rôle de l'étude, une note de cadrage a été rédigée afin de présenter la problématique et les grandes lignes de la future enquête. Il s'agissait dans un premier temps de réaliser un diagnostic de territoire et d'établir les bases d'une stratégie visant à favoriser l'implication des jeunes dans la réserve.

L'analyse de la réunion de rencontre avec la commanditaire a également amené à formuler des hypothèses sur les caractéristiques du territoire et les facteurs qui peuvent influencer sur l'étude.

Les questions évaluatives suivantes en ont découlé :

1. Comment la tranche d'âge ciblée (les jeunes de 20 à 30 ans) souhaiterait-elle être informée au sujet de la Réserve de biosphère ? (Souhaitent-ils être informés et connaissent-ils la réserve ?) Dans quels réseaux souhaitent-ils s'intégrer ?
2. Quelle organisation pourrait répondre aux besoins de la Réserve de biosphère concernant l'implication des jeunes de 20 à 30 ans sur le territoire ?
3. Comment valoriser l'implication des jeunes à long terme dans la Réserve de biosphère ?

4. Quels moyens la Réserve de biosphère peut-elle donner aux jeunes pour mener à bien leurs projets sur le territoire ?

Les questions posées ont permis d'orienter l'élaboration de la grille d'entretien. Parallèlement à la construction de cette grille, un panel d'acteurs a été constitué et contacté par email ou par téléphone. Par exemple, les partenaires potentiels d'un tel projet ont été les réseaux associatifs et sportifs, les organismes de formation supérieure et professionnelle (IUT, lycées agricoles, universités...), les regroupements de jeunes (jeunes agriculteurs...). Les acteurs n'adhérant pas forcément à ce projet peuvent être les institutions qui travaillent déjà sur la thématique des jeunes. Il a donc été judicieux de leur expliquer en profondeur la démarche pour qu'ils puissent envisager celle-ci en tant qu'opportunité et non en tant que menace (par exemple, les conseils départementaux ou les élus plus âgés pour qui la problématique de la place des jeunes dans la société n'est pas forcément essentielle). La structure EPIDOR peut avoir un impact sur le projet puisque celui-ci peut avoir des conséquences sur son organisation managériale.

Ainsi, les objectifs de la présente étude sont les suivants :

- la réalisation d'un état des lieux du potentiel d'implication des jeunes de 20 à 30 ans dans le fonctionnement du territoire de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne, via l'étude des différentes catégories de jeunes de 20 à 30 ans (étudiants, demandeurs d'emploi, travailleurs) qui résident dans la partie centrale du bassin de la Dordogne ;
- la proposition de leviers d'action afin d'établir une stratégie qui vise à augmenter l'implication de la tranche d'âge ciblée par l'étude.

Afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'analyse de la présence et de l'implication avérée ou potentielle des 20 - 30 ans sur le territoire, la liste d'acteurs à interroger regroupe aussi bien des jeunes du territoire (notamment grâce à une liste fournie par EPIDOR), que des associations dans divers domaines, ainsi que des élus et des responsables de cellules d'aide aux jeunes. Les catégories précises d'acteurs ont été déterminées ainsi :

- Associations culturelles
- Associations sportives
- Associations environnementales
- Médias locaux (journaux, radios)
- Agriculteurs / éleveurs et associations de jeunes agriculteurs
- Élus (Mairies)

- Services départementaux
- Agences d'intérim
- Missions locales
- Jeunes du territoire

Chaque catégorie a ensuite fait l'objet d'une recherche pour identifier au moins cinq acteurs dans chacune d'entre elles. Au total 48 enquêtes de terrain en présentiel ont été menées durant les 3 jours de sortie, auxquels se sont ajoutés deux rendez-vous en visioconférence, répartis comme indiqué dans la figure 3.

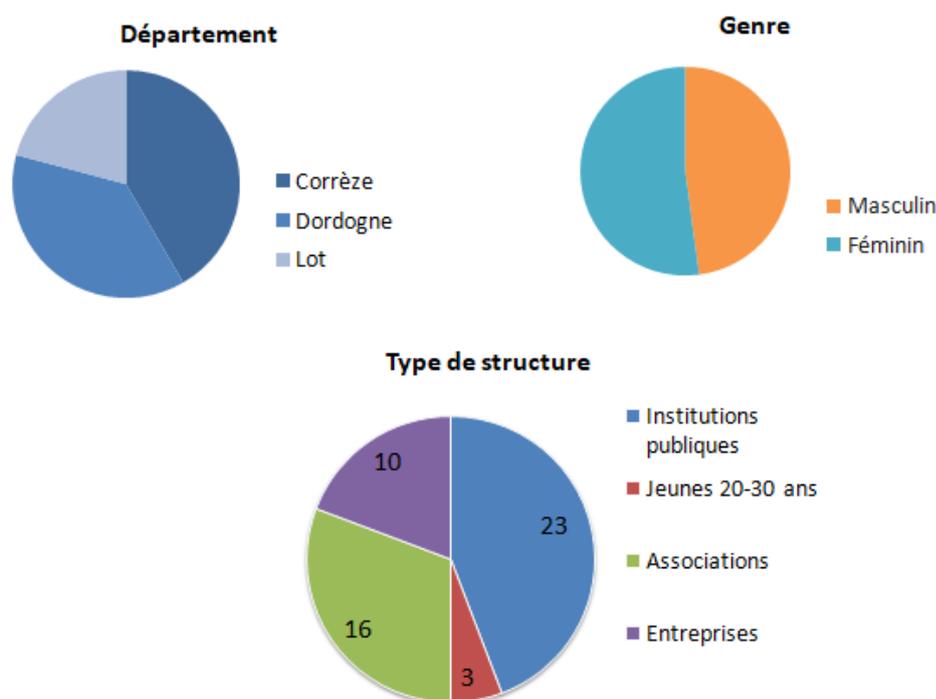


Figure 3 : Diagrammes représentant la répartition des 48 acteurs interrogés selon la localisation sur le territoire, le genre et le type de structure. Source : Master MAB

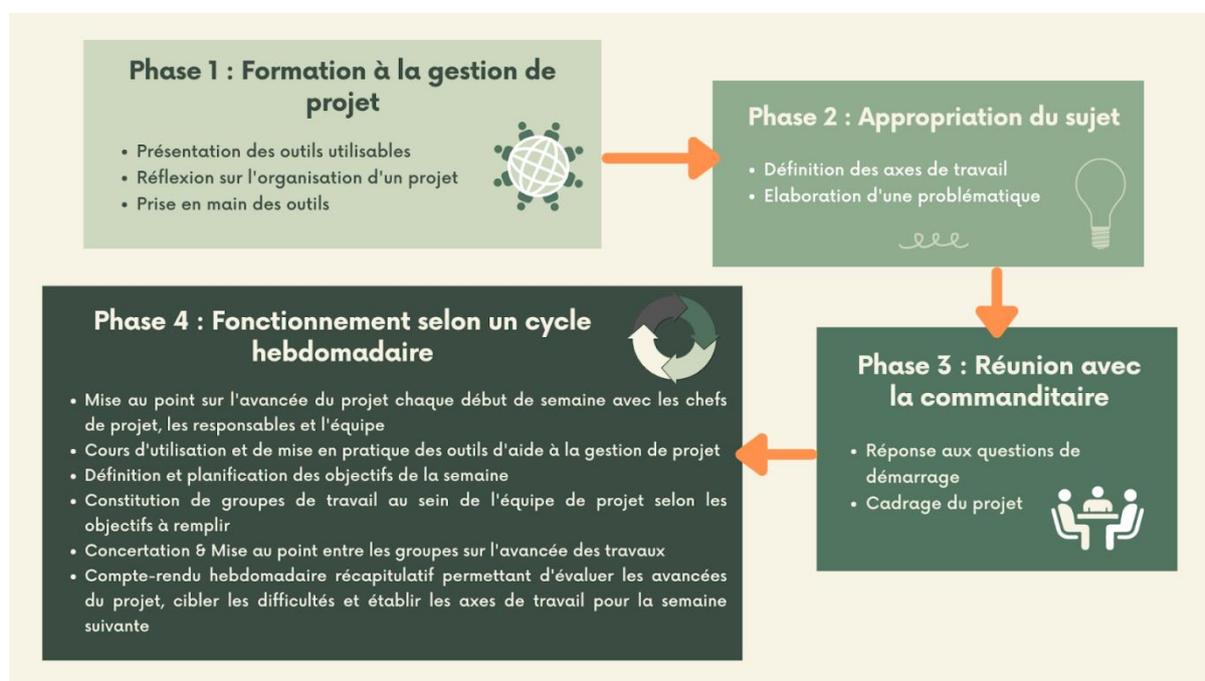
Au vu des résultats du diagramme, peu de jeunes inactifs (étudiants entre 20 et 25 ans par exemple) semblent avoir été contactés directement par l'intermédiaire de cette étude. La majorité des acteurs ayant réalisé un entretien avec les équipes du projet sont membres d'institutions publiques. Les structures en contact avec la jeunesse, autrement dit aptes à fournir un point de vue général sur les problématiques des 20-30 ans dans le bassin de la Dordogne ont davantage été ciblées. Les jeunes étudiants ont été interrogés par l'intermédiaire d'un autre questionnaire détaillé plus loin dans ce rapport.

Avant d'entrer dans une analyse approfondie des principaux problèmes rencontrés sur le territoire et d'envisager des solutions adaptées à la capacité des acteurs à s'y confronter, un point méthodologique présentant les stratégies et les moyens utilisés pour l'étude se doit d'être fourni.

III. METHODE DE L'ENQUETE DE TERRAIN : LES MOYENS ET LES OUTILS MOBILISES

III.A. CHRONOLOGIE DE LA GESTION DU PROJET

Afin de répondre à la problématique initiale, plusieurs séances axées sur les outils utiles à la mise en place, la structuration et la réalisation d'un projet ont été organisées avec l'ensemble de l'équipe participant à l'étude. Suite à l'appropriation du sujet, une réunion de rencontre avec le commanditaire du projet a été organisée afin de définir une problématique correspondant à l'objectif spécifique de l'équipe de travail. Le déroulement du projet a suivi un schéma cyclique



chaque semaine, incluant les étapes principales présentées dans le quadrant rouge de la figure 4.

Figure 4 : Schématisation des principales étapes suivies au cours du projet

Si la problématique a été affinée au fil des semaines qui ont suivi le démarrage du projet, elle a été intégralement modifiée durant la sortie terrain afin de mieux répondre aux attentes. En effet, après une première journée d'enquête sur le terrain, les équipes menant les enquêtes de terrain ont, entre autres, conclu à un manque de connaissance des politiques jeunesse de la part des acteurs locaux. Étant donné la prépondérance de ce sujet dans les grilles d'entretien, il s'est avéré

pertinent de changer l'angle de la problématique. Concrètement, la problématique initiale consistait en la réalisation d'un diagnostic jeunesse sur le territoire du Bassin de la Dordogne. Le fait que ce type de diagnostic ait été déjà réalisé à plusieurs reprises ces deux dernières années a justifié la réorientation du sujet vers des questionnements à propos de la coordination et la communication entre acteurs du territoire. Cette décision a été prise suite à une mise au point avec les cheffes de projet, les encadrants et le commanditaire. L'ensemble de l'équipe a validé ce changement.

III.B. LES OUTILS UTILISES SUR LE TERRAIN

L'ensemble du projet s'est agencé autour de la sortie terrain d'octobre 2021. C'est l'une des phases les plus importantes avec la mise en route du projet, car permettant la récolte de données et d'informations essentielles pour orienter les préconisations et les axes de rédaction du rapport final attendu.

Les trois jours de terrain ont donc consisté en la réalisation des 48 enquêtes préalablement évoquées. La promotion constituée de 17 étudiants a ainsi été divisée en cinq sous-groupes, chacun affecté à une ou plusieurs zones d'enquêtes prédéfinies : Tulle, Brive-la-Gaillarde, Souillac, Périgueux et Gourdon. Ces agglomérations ont été sélectionnées pour la réalisation de ce projet suite à la délimitation du périmètre d'étude. Bien que cela ne permette pas de représenter de façon exhaustive la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne, le périmètre choisi permet néanmoins de confronter les problématiques rencontrées dans des agglomérations aux profils variables : Brive-la-Gaillarde et Tulle par exemple. La grille d'entretien a été construite avant la sortie par certains membres de l'équipe. L'objectif de la préparation d'un tel support est d'amener l'interlocuteur de façon logique à une réponse constructive et utile à la réalisation du projet. Après de nombreux échanges entre tous les membres, une série d'entretiens blancs ont été réalisés afin d'évaluer l'efficacité de la grille et de s'entraîner à la réalisation d'un entretien semi-directif.

Néanmoins, cette grille a subi des modifications suite à la première journée de terrain, au même titre que la problématique du projet. (Cf. les deux versions en Annexes 5 et 6). Cela a permis de recentrer le sujet et d'orienter plus facilement les acteurs interrogés vers le nœud du problème à résoudre, à savoir comment la réserve de biosphère peut intervenir dans la structuration d'un réseau d'acteurs en lien avec les jeunes actifs de 20 à 30 ans sur le territoire. La construction de la grille de questions a nécessité l'appui sur des outils de gestion de projet pour orienter facilement l'acteur interrogé vers des réponses constructives et analysables et éviter les hors sujets. La grille d'entretien a pu être établie suite à la définition d'hypothèses découlant de la problématique du projet. Afin de compléter les réponses apportées par les 48 acteurs interrogés, un questionnaire de rue ciblé sur la tranche des 20-30 ans a été établi. Durant les 3 journées de terrain, une vingtaine de

questions ont ainsi été posées à tous les volontaires rencontrés ponctuellement. Une soirée a notamment été consacrée à la réalisation de ces enquêtes dans le centre-ville de Brive-la-Gaillarde.

III.C. LES OUTILS D'ANALYSE

Autour de la phase de terrain, le travail de ce projet, une fois le problème central fixé et clarifié, a consisté en l'analyse des données recueillies durant les entretiens et les questionnaires de rue. Chaque groupe de terrain a procédé à la retranscription des entretiens dans un document commun. Puis, de nouveaux groupes de travail ont été établis, chacun affecté à l'un des outils de gestion de projet (matrice Eisenhower, sociogramme d'acteurs, matrice SWOT et échelle de Sherry Arnstein). Cela a permis de faciliter le travail d'analyse grâce à une hiérarchisation des réponses.

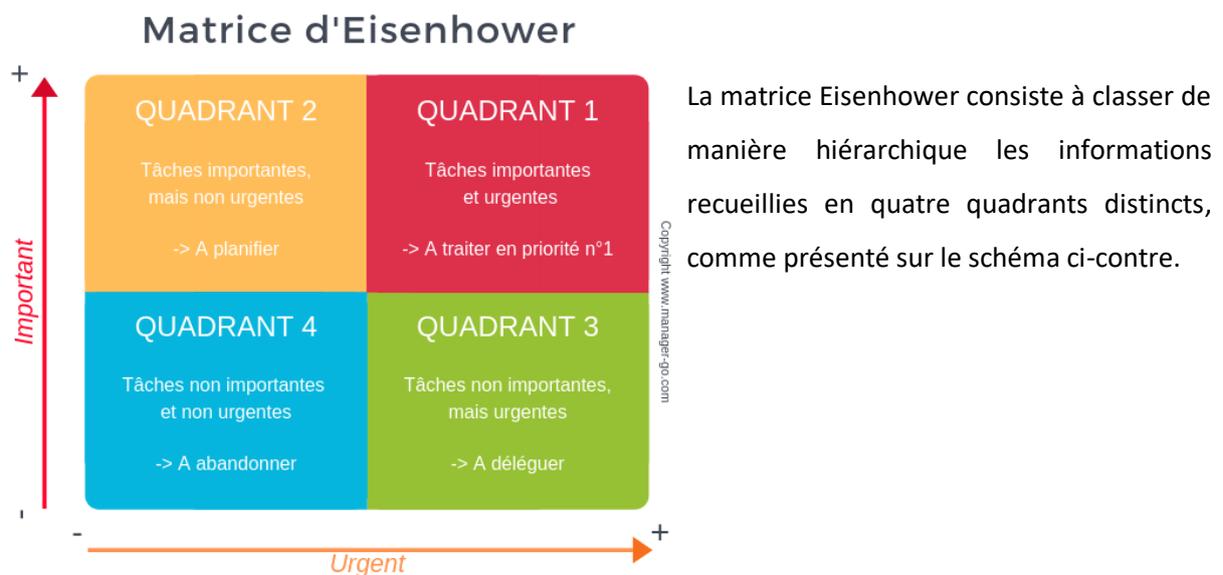


Figure 5 : Représentation de la matrice Eisenhower

Le sociogramme des acteurs est une représentation schématique des relations existant entre les acteurs interrogés. Le sociogramme permet d'identifier les relations d'entraide, d'alliances durables et stratégiques, de tension, les dysfonctionnements, les relations conflictuelles ou d'indifférence. Dans le cadre de cette étude, l'outil a été utilisé sous forme de tableau qui recense les structures dans lesquelles travaillent les interrogés, leur ressenti concernant les actions et les projets menés (notamment ce qui les satisfait ou non, ce qui doit être amélioré), les moyens de financements et les ambitions pour l'avenir (projets futurs, partenariats souhaités par exemple).

En regard des données recueillies dans le tableau, un schéma de mise en évidence des relations entre acteurs du territoire peut être construit. Un exemple de sociogramme figure ci-dessous.

Action : Date :						
Acteurs	Objectifs (1)	Enjeux (2)	Atouts/ handicaps	Relations aux autres acteurs (3)	Position / autres acteurs (4)	Stratégies prévisibles (5)

- (1) Buts que l'acteur se donne à atteindre et qui peuvent être explicités dans l'organisation
- (2) Ce que l'acteur peut s'attendre à gagner ou à perdre dans l'action entreprise
- (3) Coopération, alliance, indifférence...
- (4) Pouvoir sur les autres acteurs
- (5) Hypothèses sur les comportements, les jeux d'acteurs prévisibles

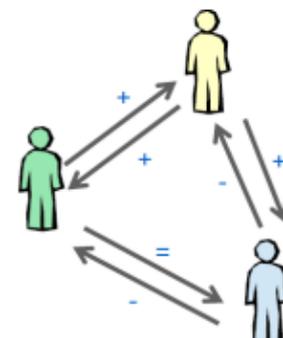


Figure 6 : Exemple d'élaboration d'un sociogramme d'acteurs. Source : ©cedip.developpement-durable.gouv.fr



La matrice SWOT vise à classer les données dans l'une des quatre cases d'un tableau à double entrée : forces ou faiblesses (diagnostic interne), opportunités ou menaces (diagnostic externe). Contrairement à la matrice Eisenhower, l'ensemble des données sont traitées avec la même importance. Il ne s'agit pas d'un outil d'analyse, mais de présentation des données. Une synthèse est nécessaire pour cibler les principaux facteurs positifs et négatifs identifiés sur le terrain.

Figure 7 : Représentation de la matrice SWOT. Source : ©E Marketing

L'échelle de Sherry Arnstein est une grille de lecture qui permet de mesurer le degré de participation des citoyens dans des affaires publiques et de suivre leur degré d'implication dans le projet. Elle permet aussi de savoir si l'on se situe dans un projet de démocratie participative ou de "démagogie participative". La démocratie participative est à connotation positive et doit être privilégiée : elle correspond à l'ensemble des démarches qui visent à associer les citoyens au processus de décision politique. À l'inverse, la démagogie est une forme dégradée ou excessive de

cette démocratie : c'est une politique visant à flatter un peuple pour gagner sa confiance et exploiter son adhésion.



Figure 8 : Représentation de l'échelle Sherry Arnstein. Source : ©altherite.com

Les informations et les données tirées de l'utilisation de ces quatre outils d'analyse ont été croisées et regroupées en ensembles pour aboutir à la construction d'un arbre à problèmes. Ce travail sous forme d'arbre à problèmes, dont le nœud central correspond à la problématique du projet, a également permis d'élaborer des solutions. La suite du travail a consisté en la recherche des futurs enjeux et scénarios détaillés dans ce présent rapport qui découlent de l'arbre à solutions.

IV. LES PROBLEMATIQUES LIEES AU TERRAIN D'ETUDE : QUELLE ANALYSE ?

IV.A. QUELLE EST L'IMPLICATION DES 20-30 ANS ?

La dynamique d'un territoire est notamment dépendante de la capacité de la population qui l'occupe à s'impliquer, c'est-à-dire à mener des projets, créer ou s'intégrer dans des associations diverses, dans des mouvements politiques, contribuer à l'évolution de manière globale du territoire. Parmi la population, la tranche d'âge des 20-30 ans sur le territoire s'exprime suffisamment mais ressent un manque d'écoute de la part des tranches d'âges supérieures. En effet, selon une étude réalisée pour la Fondation de France en 2007², les 15-35 ans ne sont pas convaincus du fait que les partis politiques leur permettent d'amorcer le changement. 42% d'entre eux n'accordent qu'une partielle confiance aux responsables politiques, et 42% n'en accordent aucune. En marge de la

² 15-35 ans : les individualistes solidaires, SCP communication, Fondation de France, février 2007.

politique classique, les jeunes manifestent leurs opinions de manière différente : grèves, manifestations, boycott. Selon la chercheuse Valérie Becquet³ spécialiste de la thématique des politiques jeunesse et d'éducation, "Ces pratiques apparaissent comme une modalité alternative d'expression des mécontentements qui présente la spécificité d'être de courte durée et de ne pas comporter les contraintes d'un engagement plus formel.". Ce constat a été observé sur le territoire de la réserve et confirmé par les acteurs directement en contact avec les jeunes. Selon l'enquête n°7 "[Les jeunes] ont envie d'agir, mais ne savent pas s'ils seront toujours sur le territoire l'année suivante. Ainsi, travailler sur des projets qui n'aboutiront probablement pas peut-être frustrant". L'enquête évoque, pour cause, des procédures administratives trop longues et rébarbatives avant d'obtenir l'accord et le financement nécessaire à la mise en place des actions.

Pour agir directement et pallier aux freins précédemment cités, les 20-30 ans considèrent au contraire les associations et autres collectifs comme des moyens d'expression citoyenne, leur permettant de faire entendre leur voix et de participer à des actions concrètes. Faits validés par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP)⁴, qui déclare que le levier privilégié des jeunes pour agir est le réseau associatif, préférant la flexibilité, la convivialité et la pluridisciplinarité.

En 2013, selon une étude de l'INSEE⁵ dont les catégories d'âges de référence sont différentes de celles évoquées dans ce rapport (16-24 ans et 25-39 ans), un jeune sur trois entre 16 et 24 ans s'implique dans au moins une association. Ceci correspond à la part de la population la plus active. Néanmoins, les jeunes sont majoritairement membres d'associations sportives et seulement 5% des 16-24 ans agissent à travers les associations pour défendre leurs droits et intérêts, cette proportion a tendance à augmenter pour atteindre 19% chez les 25-39 ans.

Il s'avère que les jeunes agissent, s'expriment autant voir plus que les autres catégories d'âges mais par des moyens différents que la politique. Ces jeunes s'impliquent dans la vie de leur territoire à travers l'organisation d'évènements sportifs, ou en participant aux fêtes et autres manifestations de villages. C'est notamment ce qui est ressorti des conclusions menées par l'équipe chargée d'enquêter dans les villes de Périgueux et de Brive-la-Gaillarde.

Suite à ce constat, il devient désormais pertinent de s'intéresser aux différents freins qui s'imposent face aux actions que veulent mener les jeunes actifs entre 20 et 30 ans.

³ Becquet V., « L'engagement des jeunes dans l'espace public », in Roudet B. (dir.), Regard sur les jeunes en France, Injep/Presses de l'Université Laval (Québec), 2009, pp. 103-122

⁴ Les cahiers de l'action : "L'implication des jeunes dans l'espace public" INJEP, 2010

⁵ Trente ans de vie associative, Insee Première, N° 1580, 2016

IV.B. LES FREINS LIES AUX ACTIONS EN FAVEUR DES 20-30 ANS

À l'heure où la dynamique d'un territoire est devenue dépendante de la présence des jeunes actifs, âgés de 20 à 30 ans en moyenne comme définis pour cette étude, il convient de s'interroger sur les freins concernant la mise en place d'un panel d'actions et de projets en faveur de la jeunesse. Il s'avère en effet, après recueil des réponses auprès des acteurs interrogés, que ces actions sont insuffisamment développées ou alors trop limitées pour en tirer bénéfice. Étant donné que les personnes interrogées lors des entretiens n'étaient généralement pas dans la tranche d'âge visée par l'étude, un questionnaire de rue a également été réalisé afin de compléter les propos de nos enquêtés. Ainsi, les freins liés aux actions en faveur des 20 - 30 ans pourront être analysés de deux points de vue. Les entretiens permettront d'observer les freins au niveau des institutions s'occupant des jeunes de 20 à 30 ans et les questionnaires de rue permettront d'analyser quels sont les principaux freins pour les jeunes actifs.

IV.B.1. LES FREINS POUR LES INSTITUTIONS TRAVAILLANT POUR ET AVEC LES JEUNES

Désormais, il convient de présenter, à l'appui de certaines citations prononcées par les acteurs interrogés, les principaux freins identifiés liés aux actions en faveur de la tranche d'âge des 20-30 ans, pour les institutions traitant des problématiques sur cette tranche d'âge.

D'abord, l'un des problèmes majeurs fréquemment rencontrés est l'observation d'une distribution très variable des catégories de population sur le territoire en question.

Enquêté n°5 : *“des 20-30 ans, on n'en a pas beaucoup, c'est une ville où il y a beaucoup de retraités”.*

Enquêté n°16 : *“Quand il y a des jeunes [dans une association], c'est deux jeunes de moins de 30 ans”.*

Cette observation par des acteurs travaillant avec des jeunes parents et dans le milieu associatif sous-entend que les jeunes ont quitté le territoire. Aussi, ils ne semblent pas être l'intérêt principal des populations, qui sont majoritairement retraités ou simplement plus âgés. Selon les enquêtés, cet intérêt ira plus facilement vers les personnes plus âgées. Les jeunes actifs, eux, semblent avoir un accès limité à l'emploi et au logement sur le territoire. Cette tendance engendre un mouvement des jeunes en dehors du territoire. Ceci a été appuyé notamment par l'enquêté n°5, qui a insisté dessus, et l'enquêté n°16.

Enquête n°5 : *“pas d’emploi à l’année c’est vraiment une ville touristique, donc les jeunes, par exemple ma fille elle est partie [...] il y a un chômage de 22%, c’est énorme.”*

Enquête n°16 : *“pas beaucoup de jeunes ici, s’il y en a ils sont au chômage, il faudrait qu’il y ait plus d’emploi.”*

“Il y a une vraie précarité, c’est stressant, peu de jeunes en CDI, le stress de fin de mois, accès au logement compliqué, si tu n’as pas de logement stable, c’est compliqué. Plus tu es précaire, moins tu as envie de t’engager et moins tu es disponible dans ta tête pour t’engager.”

Toujours au niveau de l’emploi, tous les types de métiers ne semblent pas bien représentés sur le territoire :

Enquête n°19 : *“un jeune ingénieur ou un cadre supérieur il ne reviendra pas [...] tous ces jeunes diplômés partent”.*

À cause de la précarité des 20 - 30 ans liée au manque d’emploi et de logement, les jeunes sont peu disponibles, que ce soit au niveau du temps ou au niveau moral, ce qui explique une très faible présence des jeunes dans les associations.

Les enquêtés mentionnent également des prises de décision longues et fastidieuses avant de mettre en place des actions concrètes. Il est demandé aux plus jeunes de s’impliquer dans la vie du territoire, mais les enquêtés évoquent un problème de mobilité, le manque de transport en commun empêche l’investissement de la tranche d’âge ciblée par l’étude, comme en témoigne également l’enquête n°19, un employé d’établissement public impliqué avec la jeunesse :

Enquête n°19 : *“on a le cadre de vie, mais on n’a pas de transport en commun.”*

Un autre frein majeur est le manque de dynamisme sur le territoire pour ces jeunes. Les activités de loisirs semblent limitées et vont dépendre de la saison, comme nous l’ont dit les enquêtés 15 et 19 qui sont des acteurs impliqués auprès de jeunes locaux.

Enquête n°5 : *“ils n’ont pas envie de rester parce qu’il n’y a rien, l’hiver tout est fermé [...] si les jeunes veulent boire un verre à 20h30, tout est fermé. Les restaurants sont fermés, les commerçants ne jouent pas vraiment le jeu, c’est un cercle vicieux en fait.”*

Enquêté n°19 : *“on n'a pas d'équipements, on n'a pas de théâtre et puis l'aspect culturel il est... à par le cinéma, on n'a pas grand-chose d'autre, on n'attire pas.”*

Cependant, lorsqu'il y a des créations de projets ou activités de loisirs/culturels sur le territoire, ceux-ci ne sont pas toujours en rapport avec les besoins et envies des 20-30 ans, et/ou les projets ne semblent pas les intéresser.

Enquêté n°5 : *“il faut trouver des solutions pour amener la tranche d'âge qui ne vient pas naturellement, les 20-30 ans.”*

Cette catégorie de population ne semble pas bien représentée ni bien comprise. Trois acteurs nous indiquent que, ne connaissant pas cette tranche d'âge et ayant peu de personnes de 20 à 30 ans sur le territoire, ils ne savent pas comment travailler avec eux et le résultat peut alors être décevant.

Enquêté n°5 : *“je ne connais pas bien les 20-30 ans, il faut faire un travail de recherche.”*

Enquêté n°16 : *“les structures n'écoutent pas forcément, ou ne prennent pas le temps d'écouter [les jeunes]”*

Enquêté n° 32 : *“ Nous avons mis en place un projet sur un an et demi, pour ne toucher que 13 participants. C'est décevant lorsque l'on sait combien de temps et d'argent ont été investis.”*

Cet acteur travaillant sur une sujet liant l'homme à la nature montre que le manque d'investissement et le manque de présence des jeunes de cette tranche d'âge ne motive pas à réaliser des projets pour eux.

Par ailleurs, la question des financements ne semble pas claire, en fonction des acteurs la problématique varie. D'après certains le manque de financement n'est pas un problème, mais le manque de communication sur les possibilités en est un, les jeunes ne semblent pas bien renseignés et c'est “au bon vouloir des personnes, que ce soit instituteurs ou élus”, de donner les informations aux jeunes, d'après l'enquêté n° 16.

Enquêté n°5: *“subventions pour les expositions, ça n'a jamais été demandé.”*

Enquête n°19 : *“le frein c’est l’argent [...] on n’a pas les subventions suffisamment importantes pour investir.”*

Enquête n°16 : *“il faut que les jeunes sachent qu’il existe des services jeunes européens, des choses existent, mais ils n’ont pas forcément la connaissance.”*

Les entretiens ci-dessus montrent qu’il est très difficile pour un acteur de travailler pour ou avec des jeunes de 20 à 30 ans puisqu’ils n’ont pas les connaissances nécessaires pour les atteindre. En plus de cela, la tranche d’âge étant peu représentée, un projet visant essentiellement les jeunes n’a pas grand intérêt d’après certains acteurs puisque le temps investi ne vaut pas le résultat obtenu, autrement dit, les jeunes ne sont pas intéressés par les projets mis en place. Ceci étant dit, cet argument peut être expliqué par le manque de connaissances sur les jeunes, les projets n’étant pas adaptés aux jeunes actifs, ils ne vont pas leur donner envie de s’investir dans ces projets. Il peut également être mentionné que plusieurs acteurs cherchent à en savoir plus en réalisant des questionnaires ou des forums pour les jeunes, mais ces efforts sont indépendants les uns des autres, bien qu’ils pourraient se compléter, ils ont plutôt tendance à se répéter.

Un deuxième frein pour les acteurs travaillant avec les jeunes de 20 à 30 ans est le manque de possibilités d’investissement pour les jeunes. Que l’empêchement soit d’ordre financier, temporel ou du au transport, le fait est que les jeunes n’ont pas les moyens de s’investir sur le long terme. Il est très compliqué pour un établissement public ou pour une association de réaliser un projet avec des personnes dont il n’y a pas d’assurance de leur présence jusqu’au bout du projet. Il peut donc être constaté qu’un des principaux freins pour les institutions travaillant sur le sujet des jeunes de 20 à 30 ans est avant tout un frein pour les jeunes eux-mêmes, il convenait donc de réaliser une enquête auprès des jeunes afin de connaître leur avis sur le sujet.

IV.B.2. LES FREINS POUR LES JEUNES : ANALYSE DU QUESTIONNAIRE DE RUE (ANNEXE 1) :

Ce questionnaire permet de comprendre ces principaux freins liés à l’implication des jeunes, du point de vue des jeunes de 20 à 30 ans. Ce questionnaire a été posé à exactement 100 jeunes du bassin de la Dordogne, rencontrés dans les rues de Périgueux et de Brive.

Les tests statistiques ont été réalisés avec le logiciel Rstudio (Version R i386 4.1.2).

Deux test statistiques ont été utilisés dans pour l’analyse :

Loi binomiale : cette loi permet de modéliser la fréquence du nombre de succès obtenus lors de la répétition de plusieurs expériences aléatoires identiques et indépendantes qui comportent deux issues. Ce test a été utilisé dans ce rapport lorsque les données étaient sous forme de

“oui/non”. Cela nous permet rapidement de savoir si la tendance observée avec les chiffres (plus de “oui” ou plus de “non” pour une question) se valide avec le test.

Test du Chi2: Ce test permet de vérifier si un échantillon d'une variable aléatoire Y donne des observations comparables à celles d'une loi de probabilité P définie *a priori* dont on pense, pour des raisons théoriques ou pratiques, qu'elle devrait être la loi de Y .

Ce test a été utilisé dans ce rapport lorsque les données étaient sous forme de propositions diverses. Cela nous permet de savoir si une ou plusieurs proposition(s) sort du lot et doit être prise en compte d'une manière plus soutenue que les autres, ou si toutes les propositions sont à poids égales statistiquement.

Parmi les jeunes interrogés seulement 35 jeunes sont impliqués en tant que membre dans une association, un club de sport ou une organisation contre 64 non impliqués. Les résultats du test de loi binomiale appuies ces données, il y a significativement plus de jeunes qui ne sont pas impliqués. Chez ces jeunes non impliqués, les raisons sont diverses, mais la majorité (56%) estiment ne pas avoir de temps (56%), d'autres un manque d'envie (26%). Cependant un test du Chi2 prouve qu'il y a une différence significative entre les raisons de ne pas s'investir. Cela ne peut être résumé à un manque de temps ou d'envie, les autres raisons données doivent être considérées au même niveau : pas la présence des sports recherchés, pas de permis, à peine arrivé dans la région, handicap et covid.

Chez les jeunes impliqués, une majorité est active dans une association sportive (55%), quelques individus sont également membres du comité des fêtes de leur village (13%). Le reste des jeunes membres d'une organisation est investi au sein de structures très variées, principalement autour de l'écologie, la culture ou le business / entrepreneuriat. Parmi ces jeunes, un tiers consacre plus de 4 heures par semaine à son association et le reste y consacre entre 1 et 2 heures par semaine. Il est à noter que certaines personnes ont une implication très variable, notamment dans le comité des fêtes ou dans certaines associations ayant une activité essentiellement estivale. Ces jeunes ont indiqué le temps moyen passé sur toute l'année, le temps le plus fréquent ou une marge de 1 à 4 h par semaine.

Concernant les responsabilités dans ces structures, parmi les 35 jeunes impliqués, seulement 6 ont des responsabilités comme : “coach”, “conseiller”, “encadrement des jeunes”, “futurs moniteur(trice)”, “sécurité” et “trésorier(ère)”. Les 26 autres jeunes n'ont pas de responsabilités, situation qui semble leur convenir. Ces données sont prouvées statistiquement avec un test de loi binomiale, il y a significativement plus de jeunes qui n'ont pas de responsabilités.

Dans quasiment la moitié des associations, il est indiqué qu'il n'y a que peu ou très peu (entre 0% et 40%) de jeunes. La présence de beaucoup de jeunes ou en majorité (entre 60% et 100%) est d'environ un tiers. Enfin, seulement 16% des personnes interrogées considèrent que la moitié (entre 50% et 60%) des membres de leur organisation a entre 20 et 30 ans.



Figure 9 : Diagramme représentant la répartition des proportions de jeunes au sein des structures interrogées.

Source : Master MAB

Concernant toujours ces jeunes déjà impliqués dans une association, nous constatons que 12 d'entre eux seraient intéressés et disponibles pour donner plus de leur temps dans une autre association, les 22 restant ne le souhaitant pas. Après un test loi binomial, ces données révèlent qu'il y a autant de jeunes qui veulent s'impliquer plus que de jeunes ne voulant ou pouvant pas.



Figure 10 : Nuage de mot élaboré à partir des réponses données lors des questionnaires de rue de

l'étude. Source : Master MAB

Le nuage de mot présenté dans la figure 10 a pu être créé suite aux réponses données par les jeunes concernant le champ lexical du terme implication. Les synonymes les plus cités sont les suivants : investissement, motivation, engagement, participation et don de soi.

Par la suite, un test du Chi2 a permis de démontrer que les projets en lien avec les jeunes de 20 à 30 ans sont significativement peu connus. En effet, seule une minorité d'acteurs interviewés avait connaissance de plus de 10 projets en lien avec la tranche d'âge. Il apparaît ainsi, d'après un test de loi binomiale, que les jeunes ne sont significativement pas intéressés par les projets mis en place sur leur territoire. En effet, 62 jeunes ne souhaitent pas participer à ce type de projet contre seulement 28 qui seraient intéressés.

En conséquence, une note leur a demandé d'être attribuées sur l'investissement des jeunes de 20-30 ans sur le territoire. Les notes oscillent entre 1 et 4, 1 étant la moins bonne et 4 la meilleure.

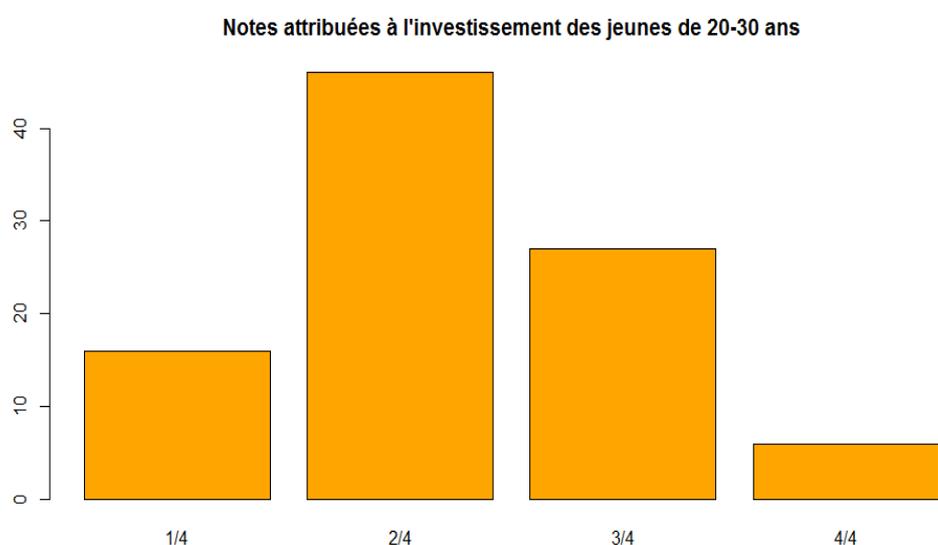


Figure 11 : Histogramme de la répartition des notes (abscisse) attribuées à l'investissement de la jeunesse de 20-30 ans. Source : Master MAB

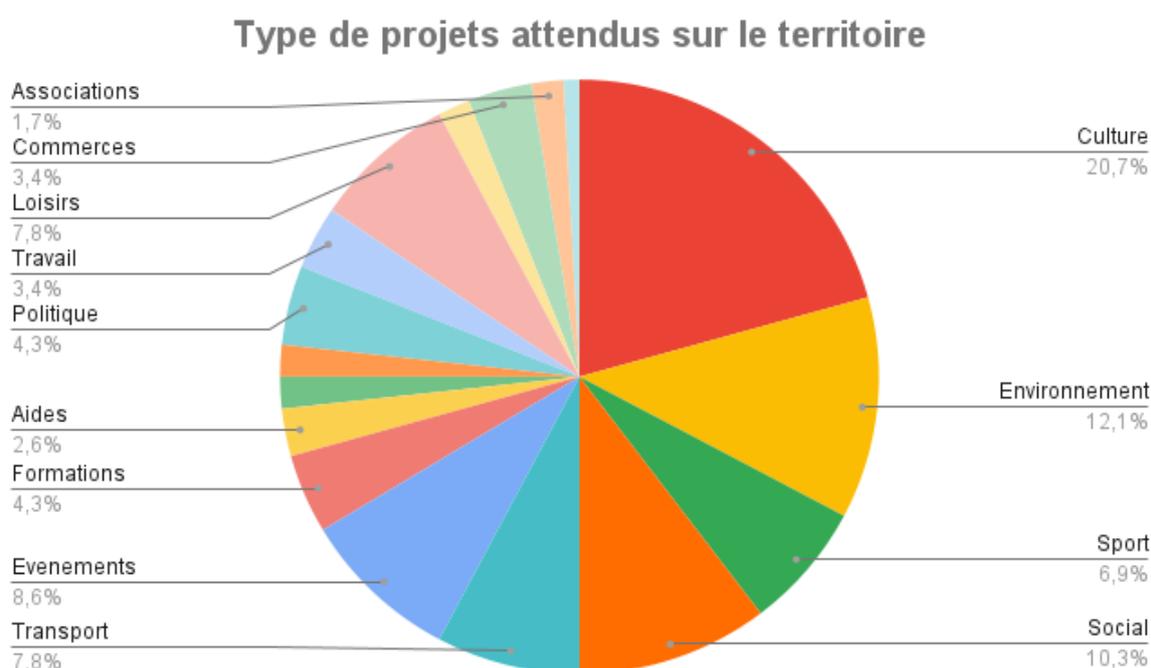
L'histogramme présenté ci-dessous met en évidence les notes 2/4 et 3/4. Cependant, un test Chi2 a mis en avant une différence significative entre ces notes.

Plus d'un tiers des jeunes interrogés pense que le principal frein à l'investissement chez les jeunes de 20 à 30 ans correspond au manque de communication sur les possibilités sur le territoire. Le manque de moyens financiers est également mentionné par un quart des personnes et le manque

de transports en commun est indiqué par 18% des personnes interrogées, mais uniquement 11% indiquent le manque de temps comme frein principal.

Quatre images (Annexe 2) ont été montrées aux jeunes interrogés afin d'évaluer laquelle les inspirait le plus. L'image C a été choisie par 49% des enquêtés tandis que seulement 9% ont choisi l'image B. Les images A et D sont choisies respectivement par 24% et 19% des personnes interrogées. Cependant un test du Chi2 a montré une répartition du choix des images inégal.

Les jeunes de la Réserve de biosphère souhaitent voir émerger des projets dans de multiples domaines (figure 8). Néanmoins, certains domaines sont mentionnés de manière plus fréquente, notamment la culture (21%), l'environnement (12%) et le social (10%). Il a été décidé de classer dans "social" tout ce qui se réfère à la volonté de créer un réseau, d'accepter autrui ou de créer une



communauté davantage soudée.

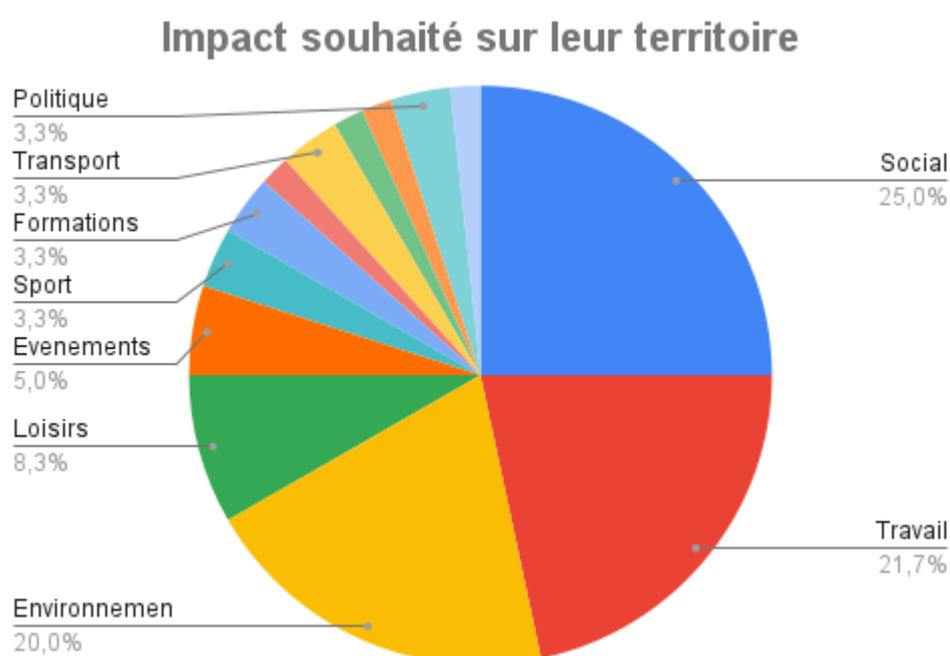
Figure 12 : Diagramme de répartition des types de projets attendus par les 20-30 ans sur le territoire d'étude.

Source : Master MAB

Lorsqu'il est demandé aux acteurs de se projeter sur les cinq prochaines années, près de la moitié mentionnent un projet en lien avec les études (22%) ou le travail (22%), 13% évoquent même l'entrepreneuriat. Étonnamment, il y a autant de jeunes qui indiquent vouloir quitter le territoire pour se rapprocher d'un espace davantage dynamique que de jeunes ayant indiqué vouloir rester.

Par ailleurs, concernant l'impact sur le territoire, un quart des personnes interrogées souhaite agir dans le domaine du social, soit sur l'acceptation d'autrui, la création d'un réseau ou souhaite simplement faire preuve de générosité. Le travail et l'environnement sont respectivement mentionnés par 21% et 20% des enquêtés. De nombreux autres domaines d'action sont mentionnés par quelques enquêtés : il s'agit notamment du loisir, de l'événementiel, du sport ou de la politique.

Figure 13 : Diagramme de répartition des domaines de volonté d'action et d'impact des acteurs sur leur territoire. Source : Master MAB



Lors des 100 entretiens réalisés, seulement 6 personnes disent connaître la Réserve de biosphère de Dordogne. Dans ces 6 personnes, toutes sont impliquées dans des associations, il y a 4 jeunes travailleurs, 1 jeune en recherche d'emploi et 1 étudiant.

Un test du Chi2 a montré qu'il y a significativement plus de jeunes travailleurs et d'étudiants que de jeunes en recherche d'emploi ou qui ne font rien. En effet, on observe que 56% des personnes interrogées sont jeunes travailleurs, 34% sont étudiants alors que seulement 9% sont en recherche d'emploi.

Ces analyses à partir du questionnaire de rue et des entretiens ont bien mis en évidence un manque clair d'investissement de la part des 20-30 ans sur le Bassin de la Dordogne, peu de jeunes sont investis dans des associations. Pour les projets déjà en place sur le territoire, la plupart des jeunes n'en ont pas connaissance et/ou ne sont pas intéressés. Cependant, beaucoup d'idées

d'implications et de projets attendus sur le territoire sont ressorties. De plus, les notes données à l'investissement général des jeunes oscillent généralement entre 2 et 3.

Cependant, la rencontre avec ces jeunes s'est faite dans des bars de seulement deux villes du territoire. Les villes de Brive et Périgueux sont de relativement grandes villes qui abritent de jeunes étudiants ou travailleurs de certains types d'emploi. Ces résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble du territoire et ne représentent pas tous les jeunes, de toutes les professions et de toutes les conditions. Ces résultats sont donc à prendre avec du recul et peuvent seulement être considérés comme un début de recherche.

IV.C. LES PROBLEMES DE COOPERATION

Aujourd'hui les politiques territoriales sont portées par un grand nombre de structures qui exercent leurs actions à des échelles différentes. Les instances de la région, des départements, des communes, mais également des acteurs privés mettent en place des projets selon leurs propres orientations. Cependant, la multiplication des projets et des thématiques communes peuvent amener ces acteurs à se croiser et à mener des dispositifs parallèles. La notion de coordination institutionnelle et ses enjeux est un thème récurrent au vu de la complexité des institutions et de l'imbrication des projets.

L'article de Nathalie Audouard, directrice du conseil départemental des Pyrénées-Orientales, publié en 2016, permet d'analyser le manque de coordination au sein des actions sociales. Cet article permet de prendre du recul sur les actions territoriales comme au sein d'une réserve de biosphère. Comprendre comment les difficultés de coordination apparaissent permet d'appréhender le problème de façon systémique.

“Ce défaut d’articulation engendre ainsi une multiplication de thématiques de travail communes, de réunions, de mobilisation de professionnels, de production de documents. Pour quoi ? Pour l’élaboration d’un document par institution, qui certes présentera des orientations devant se décliner selon une période déterminée, mais qui, malheureusement, ne fera que trop peu l’objet d’accompagnement auprès des professionnels et encore moins d’évaluation commune mesurant la réelle efficacité, voire efficience de ces actions. ”⁶

⁶Audouard Nathalie, « La coordination institutionnelle entre les acteurs », *Vie sociale*, 2016/1 (n° 13), p. 139-146

Comme l'explique l'auteure, la multiplication des acteurs et des actions similaires ne fait que ralentir les actions possiblement mises en place, car l'abondance de documents ne permet pas de simplifier les procédures ni d'apporter un nouvel angle d'approche. Au contraire, les informations et le cadrage des actions se répètent à une échelle différente sans prendre en compte les avancées et les capacités propres de chaque acteur. Cette analyse de l'action sociale confirme les problèmes de coordination que l'action territoriale peut rencontrer.

Dans le cadre de ce rapport, les entretiens semi-directifs réalisés et ont permis de connaître la position d'une partie des acteurs du territoire concernant l'implication des jeunes dans la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne. Des thèmes et des problèmes récurrents autour de la coordination et de la communication se sont naturellement révélés, permettant de confirmer les suppositions et les constats déjà établis au sein d'autres niveaux institutionnels.

Enquête n°20 : *“ Ce qui manque, c'est vraiment de mettre tout le monde en réseau, ça revient souvent avec les autres structures [...] on ne sait pas tout ce qu'ils font alors qu'on bosse sur le même sujet ! Ça manque de liens, de communication. ”*

Les enquêtés ont été interrogés sur divers sujets en lien avec leurs activités, les difficultés qu'ils pouvaient rencontrer dans leur structure, mais aussi les relations qu'ils entretiennent avec les acteurs du territoire avec qui ils peuvent collaborer ou non. Cette citation provient d'un entretien au cours duquel l'enquête a évoqué spontanément le problème de réseau entre les structures qui travaillent sur des thématiques communes et parfois en collaboration. Cette citation fait écho à la multiplication des acteurs travaillant sur le même sujet. Cette situation peut mener à une répétition d'actions inefficaces, sans aller jusqu'au conflit. Ce manque de coopération ne fait que ralentir le champ d'action des structures et les missions des salariés. Le fait que les structures ne se coordonnent pas en réseau comme le suggère l'enquêté est un problème pour l'efficacité des institutions et des politiques publiques dans leur globalité comme autour de la jeunesse.

IV.D. LES RELATIONS ENTRE ACTEURS : ALLER VERS LA COOPERATION

Il semble bon avant tout de revenir sur le terme “co-opérer”, qui signifie littéralement agir ensemble. Pour qu'il y ait coopération, il faut un “ensemble” d'acteurs, des projets à réaliser et un espace de mise en commun. Il est donc sous-entendu de réaliser un travail ensemble, de se coordonner.

Dans ce rapport une grande importance est accordée aux relations qui lient les acteurs du territoire entre eux avec comme point central la réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne. L'analyse du contexte et les rencontres permettent de donner une image de la dynamique globale

des interactions. Bien que le terme "coopération" soit déjà au centre de toutes les conversations depuis plusieurs décennies, le problème perdure.

Amorcé depuis 2003 déjà, puis renforcé lors de la réforme territoriale de 2015, le rôle des régions⁷ s'accroît en matière de politique territoriale jusqu'à devenir les véritables chefs de file en matière de coordination et d'animation cohérente du territoire.

Ces nouveaux enjeux s'appuient sur la transectorialité, autrement dit le fait d'intégrer les problématiques comme les différences de genre, l'environnement ou dans le cadre de cette étude : les jeunes, lors de la création de toutes les nouvelles politiques sectorielles.

Il est aussi acquis que le partage et la mise en commun sont essentiels entre les différents secteurs, cela est nommé intersectorialité.

Enfin l'interterritorialité, qu'elle soit verticale, entre les acteurs de différents niveaux d'actions publiques ou horizontale, c'est-à-dire entre acteurs du même niveau, se veut de plus en plus présente. Mettre en place une politique intégrée et intersectorielle pour la jeunesse demande de prendre en compte de nombreux domaines : la santé, l'éducation et la formation, la culture, le sport, la mobilité, la citoyenneté, ce qui peut expliquer pourquoi il existe encore des difficultés dans la coordination. La Réserve de biosphère dans son optique de coordonner les acteurs comme présenté dans le scénario : "De la coopération à la coordination" ne pourra s'attaquer à l'ensemble des thématiques des politiques de jeunesse présentées dans la figure 14. Son action pourra éventuellement se concentrer prioritairement sur les volets :

- **Politique de citoyenneté** avec un soutien aux projets et aux associations de jeunes, ainsi qu'en s'impliquant dans les instances participatives
- **Politique socioculturelle et sportive**

Si la ligne directrice du scénario "Le réseau MAB au service de la coordination" est suivie, le rôle de la réserve pourra devenir plus omniscient en prenant part en plus dans les opérations des **politiques d'insertion et de formation** et les **politiques éducatives**.

⁷Gourgues, G. (2012). Des dispositifs participatifs aux politiques de la participation. L'exemple des conseils régionaux français. *Participations*, 2, 30-52. <https://doi.org/10.3917/parti.002.0030>

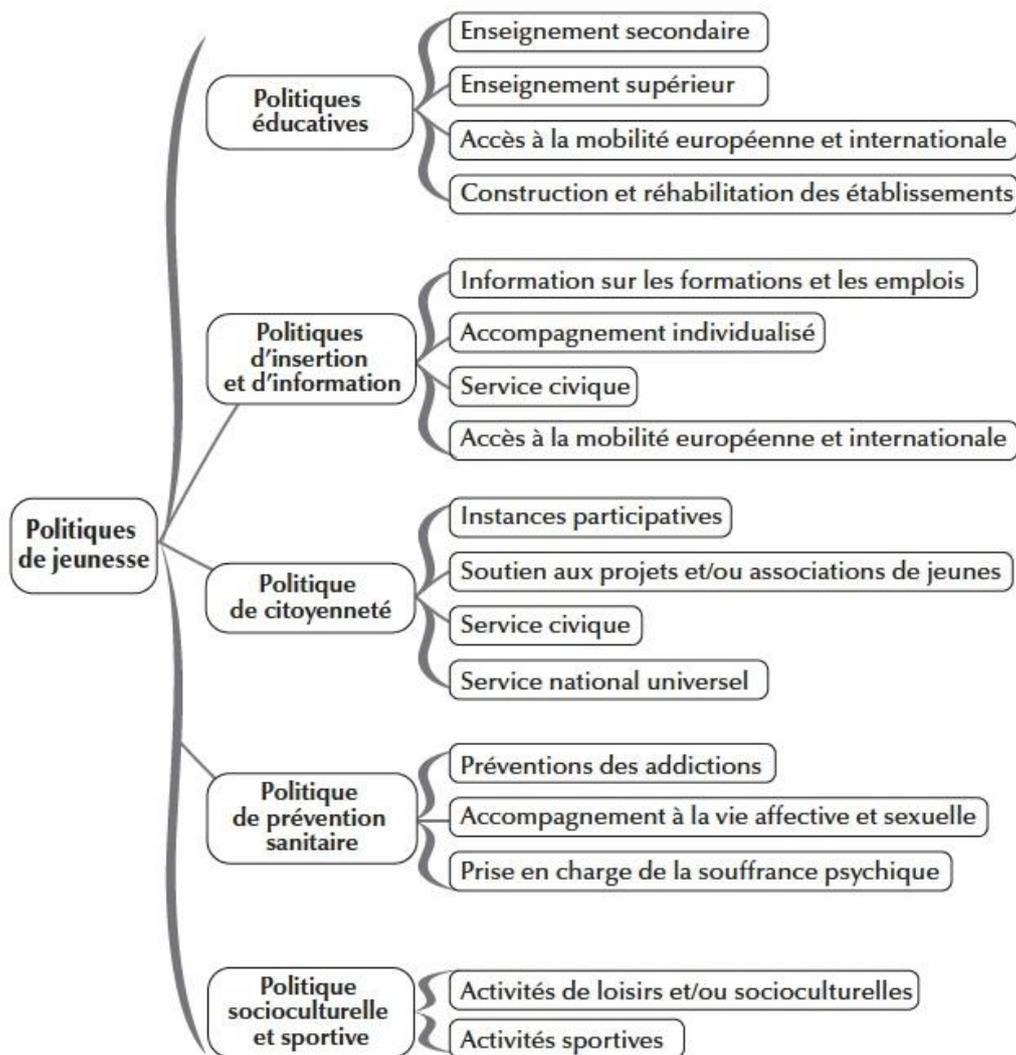


Figure 14: Cartographie simplifiée des politiques en direction des jeunes. Source : Parisse J., INJEP, 2019

Des initiatives comme celles proposées pour la réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne ont été entreprises dans plusieurs zones de France. Dans une récente étude menée par l'INJEP⁸, les avancées en matière de gestion intégrée des politiques jeunesse et les difficultés rencontrées lors des deux premières années de mise en place des "projets innovants en faveur de la jeunesse" sont analysées. La visée principale de ces projets est l'amélioration de la coordination et la lisibilité des actions en faveur du large panel allant de 12 à 30 ans⁹, qui englobe la tranche d'âge d'intérêt dans ce rapport. Les observations relatées par l'INJEP démontrent l'actualité et la pluralité d'acteurs touchés par la thématique de coordination et de gestion intégrée. Cela révèle que malgré des débuts lents et délicats, une prise de conscience est en cours.

⁸ Florence Abadie (coord.), Politiques intégrées de jeunesse: une action publique renouvelée ?, INJEP, coll. «Cahiers de l'action», no 54, Paris, 2019

⁹<https://www.jeunes.gouv.fr/Projets-innovants-en-faveur-de-la>, consulté le 03 janvier 2022.

En examinant les premiers résultats de l'étude précédemment citée, une certaine standardisation se dessine dans la mise en place de politique intégrée de la jeunesse. Les actions proposées sont majoritairement axées sur les points suivants ;

- augmenter la durée et de la fréquence des rencontres entre acteurs,
- offrir un meilleur accès à l'information,
- regrouper les moyens de communications,
- accueillir, écouter et impliquer les jeunes, mais aussi aller à leur rencontre,
- harmoniser les objectifs.

L'amélioration de la coordination passe notamment par :

- la refonte de la méthodologie de montage de projet, avec l'expérimentation de méthodes telles que la cartographie des incidences ou des méthodes basées sur l'expérimentation plutôt que de ne tenir uniquement compte des résultats,
- l'implication de tous les acteurs.

Les projets rencontrent un certain nombre de difficultés communes à prendre en compte, notamment :

- changer les habitudes de travail,
- d'outre passer l'éloignement géographique, qui est lié au manque de mise en commun des ressources, communiquer sur les mêmes réseaux,
- obtenir l'implication de tous de manière régulière, sans cela les résultats ne sont que ponctuels,
- établir des relations avec les services étatiques confuses et fastidieuses (administration, institutions),
- trouver les jeunes au lieu d'essayer de les attirer. Prendre en compte leur rythme de vie et la difficulté, voire l'impossibilité de s'engager sur une trop longue période. Prendre aussi en compte le manque de moyens de transport.

Ce constat étant national, il s'avère important de le prendre en compte comme complément aux stratégies proposées par la suite.

V. SCENARIOS STRATEGIQUES ET RECOMMANDATIONS

Face à ce constat, plusieurs scénarios ont été réalisés pour apporter des recommandations stratégiques. Chaque scénario met en évidence des leviers d'action qui peuvent contribuer à la structuration de réseaux d'acteurs sur l'implication des 20-30 ans. Pour ce faire, quatre facteurs

certain et incertain, issus des analyses préalables ont été croisés. Les facteurs certains, dont l'évolution est connue, peuvent être plus ou moins figés dans le temps et concernent :

- la forte hétérogénéité qui existe au sein du territoire, que ce soit au niveau de l'emploi, du tourisme ou de l'accès aux études supérieures. Ce facteur conditionne fortement les exodes des 20-30 ans vers des grandes ou moyennes villes. Par exemple, les conseils de jeunes sont rares dans les petites communes,
- le fonctionnement des institutions publiques sur le territoire : manque de structuration, d'ambition, personnel empêchant les possibilités de coordination, ainsi, elles arrivent peu à toucher la tranche d'âge, connaissent mal leurs besoins et communiquent de manière peu efficace sur les projets essayant de viser ces jeunes,
- le temps : il est apparu comme un facteur important au cours des entretiens qui ont été menés, que ce soit du côté de la Réserve de biosphère et d'EPIDOR, des élus, leurs missions étant fortement contraintes par les mandats courts dont ils disposent, du personnel des institutions publiques, des structures accompagnatrices de jeunes. Cette contrainte du temps est également présente dans les associations, portant à bout de bras la vie culturelle du territoire avec un renouvellement des bénévoles très faible,
- la population vieillissante : l'exode des jeunes vers de plus grandes villes entraîne une baisse de l'âge moyen dans de nombreuses villes du territoire.

Les facteurs incertains, sont ceux dont l'évolution sur une période supérieure à 5-10 ans est difficile à prévoir, ils concernent :

- la cohérence des collectivités territoriales : des projets similaires sont réalisés entre institutions sans liens ni concertations. Par exemple, les multiples enquêtes mentionnées plus haut qui ont été menées par les départements pour établir des stratégies jeunesse,
- le rôle de la Réserve de biosphère et de sa structure coordinatrice pour la structuration d'un réseau : partenariat, actions collectives etc,
- les financements, subventions accordées à EPIDOR,
- les limites géographiques de la réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne.

Les différents croisements de ces facteurs ont permis d'établir quatre scénarios, présentés dans les parties ci-dessous. Ces scénarios ne sont pas exclusifs les uns des autres, ils sont complémentaires.

V.1. LE BASSIN DE LA DORDOGNE EN STATU QUO

Il n'y a pas de coordination sur le territoire, le temps, les moyens humains et financiers manquent considérablement.

Le temps presse. Tous les acteurs sont sollicités et motivés quand on leur demande de s'impliquer dans la réserve de biosphère autour des jeunes. Néanmoins, ces derniers semblent submergés par leur travail et leurs tâches quotidiennes.

Malgré les nombreuses tentatives de communication, EPIDOR n'arrive pas à promouvoir la réserve de biosphère, elle n'a donc aucun poids auprès des acteurs locaux. Pourtant, EPIDOR développe des affichages, des journées partenaires avec les collectivités, mais peu répondent à l'appel et encore moins les jeunes.

En effet, ce public peu identifié est particulièrement difficile à atteindre, et ne reste pas sur le territoire faute d'infrastructures de formation, d'emploi et de logement. Les jeunes restant sont isolés géographiquement les uns des autres, car le territoire offre peu de moyens pour se déplacer. Les multiples études d'identification de la catégorie 20-30 ans ont été réalisées maintes fois par différents acteurs. Cependant, ces résultats n'ont pas été partagés et sont donc peu visibles, ce qui impacte la construction de projets pour la jeunesse. Le territoire est de moins en moins attractif pour les jeunes, qui s'en vont. L'âge moyen de la population augmente.

Néanmoins, certains jeunes tentent d'améliorer leur qualité de vie et de rendre leur territoire animé. Des réseaux alternatifs se créent, mais ne peuvent suffire à tous. Le lien entre les jeunes et les politiques publiques s'amenuise et ces initiatives restent à petite échelle. Ces projets auraient pu permettre de créer des emplois stables, et de garder des jeunes sur le territoire.

Pendant ce temps, la gouvernance change drastiquement d'orientation politique. Les régions et départements subventionnent de moins en moins les acteurs locaux dont EPIDOR ; établissement public. EPIDOR perd des subventions et donc des ressources qui auraient permis de contribuer au projet de coordination. Ce manque de subvention affecte directement les frais de fonctionnement. Le budget ne suffit plus à rémunérer le personnel. En vain, EPIDOR cherche des financements, mais le manque de personnel fait qu'EPIDOR ne dispose plus des moyens nécessaires pour conduire les actions appropriées.

Toujours structure coordinatrice de la Réserve de biosphère, les attentes du « MAB France » ne peuvent pas être honorées. Les discussions deviennent de plus en plus houleuses et furtives quand il faut parler de la Réserve de biosphère. Ce manque de cohérence sur l'ensemble du territoire de la réserve conduit à une révision des limites géographiques et à une réduction drastique du territoire d'action de la réserve.

V.2 DE LA COOPÉRATION A LA COORDINATION

La réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne, très vaste, décèle une grande problématique sur les jeunes. Ils sont peu présents ce qui est expliqué par une population de plus en plus vieillissante couplé à un exode rural des jeunes. Bien qu'une volonté de dynamisme du territoire se fasse ressentir, notamment par l'existence d'associations, ces structures sont néanmoins gérées par des personnes plus âgées, pour la plupart. Consciente de cet enjeu, la Réserve de biosphère, gérée par la structure EPIDOR, lance un projet de coopération à grande échelle. L'idée, dans un premier temps, est de comprendre l'attente de ces jeunes restant sur la réserve avant de pouvoir créer des projets à leur image.

Ayant eu écho que des études sur la jeunesse entre les 18 et 30 ans sont déjà réalisées ou encore de réalisation sur le territoire, EPIDOR se rapproche de ces structures afin de récupérer toutes les données. Elle prône la mise en commun de toutes ces études dans un but de réaliser un document central aiguillant toute la réserve sur les directions à venir. Bonne nouvelle, les structures répondent présentes à l'appel et partagent leur données et souhaitent que le projet soit commun.

Malheureusement, le manque de temps se fait sentir pour les personnes en charge du projet dans la structure EPIDOR qui demandent des renforts pour ce travail de grande ampleur. En effet, le fait que la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne soit une des seules qui n'ait pas de comité de gestion en dehors de celui de l'établissement territorial qui la gère commence à poser problème à long terme. Appuyée par les conseils du MAB France, la Réserve de biosphère débloque des financements pour mettre en place un comité de gestion. Cette avancée sera un levier majeur pour former un tissu de réseau d'acteurs en plus de ceux que possède EPIDOR. De plus, un chef de projet est nommé.

Un travail préliminaire est réalisé par le chef de projet, il met en commun toutes les données qu'il possède avant de les partager aux acteurs partenaires. À la suite, une autre problématique est mise en exergue : la multiplication des projets ou d'actions similaires sur le territoire tel une multitude de stratégies jeunesse. L'article écrit par Nathalie Audouard, directrice du conseil départemental des Pyrénées-Orientales, l'explique. La multiplication des acteurs et des actions semblables ne fait que ralentir les actions possiblement mises en place, car l'abondance de documents ne permet pas de simplifier les procédures, ni d'apporter un nouvel angle d'approche. Coordonner des politiques jeunesse semble un projet de trop grosse taille pour le réseau actuel de la réserve. Cette idée pourra être entreprise plus tard. Dans un premier temps, la réserve souhaite rassembler les projets, en créer des plus globaux dans le but d'éviter des projets isolés peu efficaces. En complément, l'idée est de rassembler plusieurs structures pour ces projets pour créer un réseau

pouvant accueillir, écouter et impliquer les jeunes. Tout en restant locaux puisqu'il est complexe d'en créer à l'échelle départementale, les projets semblent plus ciblés envers les jeunes. Ceci est approuvé par un taux de participation des jeunes plus élevé.

Malgré ces efforts, les financements des projets et les aides accordées aux associations sont toujours insuffisants. En effet, le nombre d'adhésions est croissant, ce qui demande des budgets de plus en plus conséquents que les communes ont du mal à suivre. Le temps et le personnel manquent toujours aux associations pour aller créer de nouveaux partenariats et de nouveaux projets. Ainsi, ce sont souvent les mêmes partenaires qui se retrouvent, et bien que le réseau de communication assez restreint entre partenaires permettent une circulation efficace des informations, de nombreuses associations se retrouvent exclues de ce réseau.

Tous ces efforts combinés mèneront au début d'une coordination entre tous les acteurs dans la Réserve de biosphère.

V.3. LA VISIBILITÉ ET LA COMMUNICATION DE LA RÉSERVE S'AMÉLIORENT

La Réserve de biosphère de la Dordogne n'est pas connue du public sur le territoire, que ce soit des jeunes ou des acteurs qui travaillent avec des jeunes. EPIDOR, structure coordinatrice de la réserve, cherche donc à organiser la coordination des acteurs sur son territoire pour permettre aux jeunes de s'investir davantage. L'objectif est donc d'améliorer la visibilité de la Réserve de biosphère et de lui permettre de superviser et d'organiser la coordination, en occupant la place de relais, de clé de voûte, de cette politique.

EPIDOR lance une grande campagne de communication dans la Réserve de biosphère et cherche à la faire connaître sur le territoire, notamment en participant aux gros projets environnementaux du territoire (partenariat). De plus, EPIDOR effectue un travail de veille sur le milieu associatif et se coordonne avec eux en occupant une place de relais entre les jeunes et les associations. Pour cela, il passe par ses partenaires (associations naturalistes, de pêche...) puis associe l'ensemble du réseau d'acteurs.

Dans un second temps, EPIDOR fait une veille sur les projets en création ou existant et les met en avant dans sa communication. EPIDOR propose également à travers la Réserve de biosphère, des formations en partenariat avec les agences d'emploi et de formation, aux élus et aux jeunes pour apprendre à trouver les financements, et à monter des projets sur le territoire. Ainsi, les jeunes connaissent mieux les possibilités du territoire et reconnaissent la Réserve de biosphère comme un point d'information leur permettant de s'investir dans l'ensemble du réseau associatif, et de créer des projets. Ce nouveau rôle est bien entendu construit en coopération avec les points info jeunesse déjà existants, pour compléter leurs actions et non les remplacer.

Bien que les jeunes soient intégrés aux réseaux associatifs grâce à EPIDOR, ils sont toujours sous-représentés dans les instances politiques. En effet, la tranche d'âge des 20-30 ans n'est toujours pas clairement identifiée par les politiques publiques, car les différentes études réalisées auparavant sur cette partie de la population n'ont pas été partagées. Ainsi, les stratégies mises en place ne visent pas les 20-30 ans de manière optimale, mais servent bien souvent de vitrine pour les inciter à s'investir. De plus, peu de jeunes participent aux décisions collectives. Un effort reste à faire pour atteindre l'équité intergénérationnelle.

V.4. LE RÉSEAU MAB AU SERVICE DE LA COORDINATION

EPIDOR, structure coordinatrice de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne a réussi son pari. Malgré les turbulences structurelles et la crise de la Covid-19, les acteurs locaux ont pris conscience de l'importance de s'impliquer dans la Réserve de biosphère pour le territoire, grâce à la campagne de communication auprès des acteurs locaux, qui a été un succès. Après un travail de veille approfondie, EPIDOR a mis en place des dispositifs de communication adaptés selon les catégories visées, jusqu'à devenir une référence locale dans le domaine. EPIDOR finit même par proposer des formations concernant la communication à destination des jeunes aux acteurs du territoire qui interagissent avec cette tranche d'âge. Des moments d'échange et de partenariat avec ces acteurs se créent durant les formations, de nouvelles opportunités apparaissent.

Mais ce n'est pas tout ! En créant un comité de gestion chargé de coordonner les différents acteurs du territoire qui sont concernés par la tranche d'âge (collectivités locales, entreprises, associations, jeunes de 20-30 ans eux même), EPIDOR, aidé du MAB France, a permis de réunir de nombreuses structures autour de projets communs. Le comité de gestion, compétent pour réaliser des démarches participatives, a su identifier des acteurs pertinents et réaliser des démarches participatives adaptées, en réalisant une analyse poussée des parties prenantes. Cette démarche a été facilitée grâce au travail de mise en commun des enquêtes sur la jeunesse disponibles. Effectivement, EPIDOR a bien compris qu'au-delà de la communication, il fallait faire agir les acteurs locaux et les faire se rencontrer autour de la Réserve de biosphère.

À toutes les échelles, les projets se multiplient, la vie associative prend de l'ampleur et le lien entre les jeunes et les politiques se renouvelle. Motivés par la cause jeunesse, car tout paraît désormais possible, les élus multiplient les séances de consultation dans les communes et mettent en place un suivi efficace des actions décidées. Les jeunes sont davantage écoutés, peuvent s'impliquer plus facilement, à tel point que certains restent sur le territoire pour s'engager en politique et prennent la relève sur les mouvements déjà mis en place.

De plus, de nouveaux fonds ont été débloqués auprès de l'Europe, qui voit dans la réserve de biosphère un exemple de politique territoriale plein de succès. Ces budgets permettent d'embaucher du personnel et de gagner du temps. Sur la demande des organismes privés et publics, les bailleurs de fonds et les acteurs se retrouvent pour entretenir les projets communs. Ainsi, les actions à mener sont plus concrètes et plus coopératives. Dans cet élan de bienveillance, tous les partenaires (écoles, administrations, entreprises et associations) se réunissent régulièrement pour échanger sur les enjeux et objectifs du territoire.

Avec ces nouveaux fonds, les politiques aidés par le comité de gestion travaillent à de nouveaux partenariats pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes avec les politiques et les entreprises. En effet, les opportunités fleurissent, car la région s'est dynamisée grâce au travail conjoint des associations et des politiques publiques, et il ne reste plus qu'à mettre les différents intéressés en relation. De nombreux entrepreneurs viennent s'installer en Dordogne pour y monter leur entreprise et créent un réseau dynamique avec les acteurs locaux pour former des jeunes à réaliser leurs rêves. Les politiques peuvent aussi se permettre d'investir dans un réseau de transport qui dessert les communes où les jeunes sont les plus isolés, ce qui favorise aussi l'emploi de ces derniers. Le territoire se construit pour accueillir les jeunes qui viennent s'installer, le marché de l'immobilier se développe sur le territoire et les villes et villages s'enrichissent.

Dans cet élan et grâce aux nouveaux budgets, plusieurs universités voient le jour sur le territoire. Parmi celles-ci, l'Université des sciences brille sur la scène internationale, après que le département des sciences naturelles se soit démarqué pour la qualité de ses recherches avec la réserve de biosphère. Des initiatives pour le développement durable voient aussi le jour sur le territoire, grâce aux différents concours organisés par la réserve de biosphère. À terme, ces initiatives se globalisent, et le bassin de la Dordogne devient un exemple en termes de gestion des ressources naturelles et de gouvernance environnementale. La Réserve de biosphère s'appuie pour cela sur le réseau d'acteurs déjà identifié pour les 20-30 ans, qui sont les plus concernés par le développement durable.

VI. RETOUR REFLEXIF SUR L'ETUDE : QUELLES EN SONT LES LIMITES ?

Au cours de cette étude, plusieurs raisons ont pu influencer sur le déroulé du projet. Parmi elles, avaient été évoquées dans la note de cadrage relative au projet que les mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 pouvaient contraindre la phase de terrain. Or, celles-ci n'ont pas empêché la rencontre des acteurs sur le terrain pour les entretiens semi-directifs.

Le travail sur le terrain peut également poser un problème méthodologique central, qui est aussi de manière générale un problème d'organisation de la recherche : si le terrain implique souvent un déplacement dans l'espace, il s'accompagne bien souvent d'une contrainte temporelle. Le "terrain", entendu comme le moment de l'enquête sur le terrain, doit être perçu à plusieurs échelles : il est à la fois le travail de recherche, fait partie de la mission dans son ensemble et conduit parfois à la réduction des opportunités de rencontre des acteurs si le temps est limité. Ces différentes dimensions imposent que soient associées en un même lieu et dans le même temps, observations, enquêtes, réactions à l'enquête et analyse, ce qui n'a pas toujours été aisé. Cela nécessite une solide préparation en amont. Or, les délais très courts pour préparer le terrain et prendre les rendez-vous téléphoniques, le temps réduit sur le territoire et l'impossibilité de décaler les dates a pu faire passer à côté de certains éléments qui auraient mérité d'être approfondis. Par ailleurs, l'absence d'état initial sur la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne ainsi que le peu de ressources bibliographiques sur le sujet ont été un frein. De plus, concernant la méthodologie du terrain, l'enquête qualitative a principalement été utilisée à l'aide d'entretiens individuels ou collectifs selon les situations auprès des potentiels acteurs concernés. Cette approche a permis d'identifier et de comprendre les logiques des différents acteurs, leurs différents objectifs, leurs motivations et leurs stratégies. Certes plus difficile à gérer et à traiter que l'enquête quantitative qui s'est appuyée sur des questionnaires de rues, ces entretiens ont relevé des informations plus riches et nuancées selon les groupes d'acteurs interrogés. Il est néanmoins nécessaire de souligner que certains biais d'enquête ont pu influencer sur l'analyse, comme par exemple : la taille de l'échantillon relativement faible ainsi que le renouvellement de la problématique et de la grille d'entretien dès le premier jour de l'enquête. De plus, les informations présentes dans le rapport proviennent d'un groupe d'acteurs ciblés par notre enquête et n'est pas nécessairement représentatif de la situation sur l'ensemble du territoire. Cependant, cette expérience de terrain auprès des acteurs concernés a pu avoir un impact positif. En effet, le fait d'observer un phénomène et d'effectuer un constat peut inciter à mettre en place des actions pour améliorer la situation. Aussi, en s'intéressant aux motivations et aux questionnements des acteurs concernés par le problème, cela peut initier un changement chez les acteurs à propos de leurs pratiques.

Afin de limiter les difficultés évoquées ci-dessus, il aurait été nécessaire d'offrir davantage de temps à l'équipe du projet en amont de la phase de terrain afin d'effectuer une phase exploratoire qui aurait permis de construire un protocole d'enquête plus élaboré. L'allongement de la période de terrain d'au moins deux jours aurait également permis d'effectuer plus d'entretiens et peut-être d'entrer en contact avec la tranche d'âge ciblée (20-30 ans), peu visible sur le terrain. Cette tranche peut d'ailleurs être contactée par le biais de réseaux interpersonnels. Par ailleurs, la centralisation des données bibliographiques sur la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne pourrait être un atout non négligeable afin de permettre aux chercheurs de préparer au mieux la phase de terrain.

CONCLUSION

L'implantation sur un territoire à dominante rurale de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne conduit à une hétérogénéité en termes de paysages et de densité de la population. Cela peut engendrer, entre autres, une disparité dans la capacité des réseaux d'acteurs à communiquer et à mettre en place des projets. Dans le cadre de cette étude, les zones explorées n'ont pas été représentatives d'espaces plus attractifs comme la métropole bordelaise, ville dynamique et jeune, car rassemblant plus de 87000 étudiants, selon le campus d'enseignement supérieur et de formations professionnelles de Bordeaux. L'investissement des jeunes actifs entre 20 et 30 ans s'avère limité sur les territoires situés en périphérie de ces espaces plus dynamiques. Une attractivité trop importante sur des espaces réduits par rapport à l'étendue de la réserve de biosphère pourrait être à l'origine et même accroître les problèmes constatés concernant le dynamisme et l'exode rural des jeunes dans les villes moyennes.

Si EPIDOR, structure coordinatrice de la Réserve de biosphère semble détenir une position idéale pour la construction d'un réseau d'acteurs solide qui se maintient dans la durée, il serait intéressant d'envisager la création d'un comité de gestion externe à EPIDOR dont l'objectif central serait la prise en main et le suivi d'un tel réseau. Ainsi, l'établissement EPIDOR pourra continuer d'assurer son rôle de comité de gestion, mais celui-ci sera davantage centré sur la question de l'eau. Ce type d'organisation, avec un nouveau comité de gestion principal de la réserve et un sous-comité dirigé par EPIDOR, permettrait de renforcer le système en assurant la coordination et la communication sur le territoire de la réserve, dont on sait qu'il est contraint par sa grandeur.

Alors que la coopération à l'échelle de la réserve est plausible. L'idée est, à terme, de réfléchir à un élargissement à l'échelle nationale, voire internationale. Quand bien même, il est intéressant d'évaluer la possibilité d'un tel objectif, celui de la coopération à grande échelle.

La coopération à grande échelle : un objectif réalisable ?

Comme le suggérait Kofi Annan, diplomate ghanéen et septième secrétaire général des Nations Unies, "La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération". (Ricard, 2013).

L'enjeu que représente la coopération entre les différents acteurs ne se limite pas au cas de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne. Le manque de coopération est une contrainte très répandue qui rend difficile le fonctionnement des réseaux d'acteurs à de multiples échelles. Ainsi, étant donné la complexité de la coopération à l'échelle de la réserve, il s'avère important de se questionner quant à son application à une échelle plus vaste. Les urgences sur le plan

environnemental, économique et social ne peuvent en effet être résolues que par une action collective. Le succès de la coopération est dépendant de l'efficacité de la communication entre les entités d'un réseau et de leur organisation. De toute évidence, pour aboutir à un collectif qui fonctionne et coopère de manière durable, un effort individuel conséquent doit être fourni. La solidarité, tant à l'échelle locale qu'internationale, s'impose comme une nécessité face aux inégalités dans le monde, c'est notamment le but des Objectifs de Développement Durable signés par les Etats membres des Nations unies.

Par ailleurs, la coopération est un processus dynamique : elle évolue dans le temps et dépend de la volonté des acteurs du territoire à participer et s'impliquer. Le maintien d'une coopération au sein des territoires nécessite un investissement régulier de la part des parties prenantes, expliquant le déficit observé la plupart du temps. Avant d'envisager une coopération nationale, voire internationale, une coopération suffisamment solide à l'échelle locale est essentielle. De manière imagée, c'est la solidité des fondations qui permet à un édifice de prendre de la hauteur, et qui garantit sa durabilité dans le temps.

Un autre point important est la faculté des acteurs du territoire à aboutir à un consensus. Cela implique que chacun des acteurs s'engage à renoncer à une partie de ses intérêts personnels pour favoriser l'intérêt général. L'hétérogénéité des groupes d'acteurs dans les manières d'agir, de penser, de fonctionner rend ainsi difficile l'accès à la coopération, mais n'écarte en aucun cas sa possible mise en place. En termes de coopération et de solidarité internationale en France, des réseaux régionaux multi-acteurs ont par exemple été créés depuis les années 90 (Ritimo, 2018). Il s'agit de « dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale », entrepris par l'État, les collectivités territoriales et certaines associations. Ces réseaux multi-acteurs à l'échelle régionale visent à mobiliser les citoyens en promouvant une solidarité internationale et une coopération de proximité.

La qualité de la communication figure également parmi les éléments clés à prendre en compte pour améliorer la coopération au sein des territoires. En effet, les informations peuvent certes exister, mais elles ne seront pas nécessairement bien comprises ni transmises par l'ensemble des acteurs censés en bénéficier. À titre d'exemple, dans le cas de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne, l'existence de cet espace est ignorée par la plupart des jeunes citoyens du secteur. Ce fait a été mis en évidence par les enquêtes de terrain réalisées au cours de la présente étude. Or, la réserve de biosphère dispose d'un site internet, accessible à tous. Si d'autres facteurs peuvent entrer en jeu pour expliquer ce résultat, notamment la motivation des individus à s'informer, la communication reste un paramètre essentiel dont la bonne qualité est favorable à la coopération sur un territoire.

Aussi, un des problèmes qui peut être évoqué est la difficulté à trier l'information reçue. La faculté de distinction entre les éléments pertinents et les éléments erronés nécessite, quel que soit le sujet, de se documenter de manière rigoureuse et stratégique. Bien que, depuis 2015, l'éducation aux médias et à l'information fasse partie intégrante du programme scolaire d'éducation morale et civique dans l'enseignement, la difficulté de sélection des informations reste un frein majeur dans un contexte où le flux d'informations disponibles ne cesse de s'accroître. L'évitement de cette contrainte passe ainsi par une connaissance très pointue des ressources consultées et par une vigilance à l'égard des informations diffusées. Dans ce contexte, la coopération constitue une solution efficace, car instaure une confiance, une communication et une entraide entre les entités d'un réseau.

Ainsi, alors même que des fragilités de coopération sont observables à l'échelle régionale dans le cadre de l'étude, la possibilité d'une coopération à plus vaste échelle ne peut être écartée. Si des structures spécialisées dans la communication entre acteurs peuvent agir pour renforcer la coopération à toutes les échelles, il appartient aux acteurs du territoire de se mobiliser pour maintenir une coopération à long terme. L'idée est d'agir sur la source du problème principal, plutôt que sur ses conséquences. De ce fait, le manque d'investissement des jeunes de 20 à 30 ans, mis en évidence dans le Bassin de la Dordogne, pourrait s'avérer être la conséquence d'une coopération trop fragile, voire inexistante entre les acteurs du territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Abadie, Florence. « Les enjeux de la coordination des politiques de jeunesse », *Cahiers de l'action* 54, n° 2 (2019) : p. 9-13 <https://doi.org/10.3917/cact.054.0009>
- Audouard, Nathalie. « La coordination institutionnelle entre les acteurs », *Vie sociale*, 2016/1 (n° 13), p. 139-146
- Barnaud, C., D'Aquino, P., Daré, W. S., Fourage, C., Mathevet, R. (2015, January). « Dispositifs participatifs et asymétries de pouvoir. » In *Actes du colloque du GIS Démocratie et Participation Chercheur. es et acteur.es de la participation, Liaisons dangereuses et relations fructueuses*, p. 29-30
- Bérard, Céline. « Les démarches participatives en matière de politiques publiques : le cas de la propriété intellectuelle des innovations biotechnologiques », *Politiques et management public* [En ligne], Vol 30/1 | 2013, mis en ligne le 16 septembre 2015, consulté le 6 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/pmp/6555>
- Gourgues, Guillaume. « Des dispositifs participatifs aux politiques de la participation. L'exemple des conseils régionaux français ». *Participations* 2, n° 1 (2012): 30-52. <https://doi.org/10.3917/parti.002.0030>
- Hamon, Gaëtan, Jean-Peytavin Albane, Poudray Valérie, Roche Mélodie, et Senil Nicolas. « La jeunesse: un levier de transformation pour les territoires ruraux en Ardèche. » *Cahiers de l'action* 54, n° 2 (2019): 31
- « Les Juniors Associations ». *Cahiers de l'action* 28, n° 2 (2010): p. 17 <https://doi.org/10.3917/cact.028.0017>.
- « L'implication des jeunes dans l'espace public ». *Cahiers de l'action* 28, n° 2 (2010): 11. <https://doi.org/10.3917/cact.028.0011>
- Moalic, Maëlle, et Jordan Parisse. « Les politiques de jeunesse des conseils régionaux », n° 37 (17 août 2020): p. 4
- Morin, Nathalie, François Corpron, et Chafik Hbilal. « L'expérience des professionnels « référents jeunesse » dans les Deux-Sèvres ». *Cahiers de l'action* N°54, n° 2 (2019): 73. <https://doi.org/10.3917/cact.054.0073>.
- Parisse, Jordan. « Réforme territoriale et réorganisation de l'Etat : quels enjeux pour les politiques de jeunesse ? », *INJEP Analyses & Synthèses*, n° 12 (1 février 2019): p. 4
- Ricard, M. (2013). *Plaidoyer pour l'altruisme : La force de la bienveillance*. NiL.
- « Trente ans de vie associative - Insee Première - 1580 ». Consulté le 6 janvier 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908144#consulter>.
- Compte-rendu de session du Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) du 27-28 octobre 2020 - Présentation des Directives

Techniques pour les Réserves de Biosphère. [sc-20-conf-232-10 technical guidelines_fr.pdf \(unesco.org\)](#)

- Rapports d'activité de la Réserve de Biosphère du Bassin de la Dordogne - 2013 à 2020

SITOGRAPHIE

- *Les regroupements en régions*. (2018, 2 octobre). ritimo. Consulté le 3 janvier 2022, à l'adresse <https://www.ritimo.org/Les-regroupements-en-regions>
- UNESCO, juillet 2018. *Biospherereserves in Latin America and the Caribbean*. Consulté le 29 décembre 2021 : <https://www.google.com/url?q=https://en.unesco.org/biosphere/lac&sa=D&source=docs&ust=1642602660748100&usg=AOvVaw14a28OmxStxCgoUCI3NCZo>

Annexe 1 : Questionnaire de rue

Bonjour, nous sommes étudiants et nous réalisons une étude sur l'implication des jeunes de 20 à 30 ans sur le territoire, nous aimerions connaître ton point de vue sur le sujet.

Partie 1 : Vision actuelle du territoire :

1. Depuis combien de temps vis-tu dans la région ?

A. Années / Durée :	B. Dans quelle commune ? :
---------------------	----------------------------

2. Es-tu membre d'une association, organisation, club de sport ?

<input type="checkbox"/> 1. Oui : Dans combien ? > lesquelles / laquelle ? > Combien d'heures par semaine donne-tu à ton asso/club/orga ? <input type="checkbox"/> 1.1 Moins d'1 heure <input type="checkbox"/> 1.2 Entre 1 et 2 heures <input type="checkbox"/> 1.3 Entre 2 et 4h <input type="checkbox"/> 1.4 Plus de 4h > As-tu des responsabilités au sein de ton asso/club/orga ? <input type="checkbox"/> 2.1 Oui : Quel type de responsabilités ? <input type="checkbox"/> 2.2 Non : Cela te convient-il ou y a-t-il des responsabilités que tu envisages de prendre ? > Quelle est la proportion de 20-30 ans environ présents dans ton orga/asso ? > Estimes-tu avoir le temps de t'engager dans un autre type d'organisation ? <input type="checkbox"/> 3.1 Oui : combien d'heures par semaine ? <input type="checkbox"/> 3.2 Non	<input type="checkbox"/> 2. Non : > Pourquoi ?
---	--

3. Est-ce que tu peux me définir, selon toi, ce qu'est l'implication en 3-4 mots ?

4. Quel(s) type(s) de projet en lien avec les jeunes existent sur le territoire ?

5. Combien en connais-tu ?

<input type="checkbox"/> A. Aucun	<input type="checkbox"/> B. 1-10	<input type="checkbox"/> C. Plus de 10
-----------------------------------	----------------------------------	--

4. As-tu participé à des projets pour les 20-30 ans ? Lesquels ?

5. Sur une échelle de 1 à 5, quel est l'investissement des 20-30 ans sur le territoire ?

<input type="checkbox"/> A. 1 : très peu	<input type="checkbox"/> B. 2	<input type="checkbox"/> C. 3	<input type="checkbox"/> D. 4 très fort
--	-------------------------------	-------------------------------	---

6. Selon toi, qu'est-ce qui freine le plus l'investissement des 20-30 ans sur le territoire parmi ces 5 éléments ?

<input type="checkbox"/> A. Manque de transports en commun	<input type="checkbox"/> B. Manque de temps	<input type="checkbox"/> C. Manque de moyens financiers	<input type="checkbox"/> D. Manque de communication	<input type="checkbox"/> E. Autre :
--	---	---	---	-------------------------------------

7. Laquelle de ces 4 images représente le mieux, selon toi, l'implication des 20-30 ans sur le territoire ?

<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> D
----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------

8. Qu'évoque les autres images pour toi ?

Partie 2 : Envies-Attentes :

9. Quels nouveaux projets à destination des 20-30 ans souhaites-tu voir sur le territoire ?
 > Si oui, dans quelle thématique ?

10. Quels sont tes projets sur les 5 prochaines années ?

11. Comment aimerais-tu impacter la vie de ton territoire ?

12. Est-ce que tu connais la réserve de biosphère de la Dordogne ?

<input type="checkbox"/> A. Pas du tout	<input type="checkbox"/> B. Oui
> Qu'est-ce que t'évoque la réserve de biosphère ?	

13. Quel âge as-tu ?

14. Quelle est ta situation professionnelle ?

<input type="checkbox"/> A. Étudiant	<input type="checkbox"/> B. Jeune travailleur	<input type="checkbox"/> C. En recherche d'emploi
--------------------------------------	---	---

15. Peux-tu nous communiquer ton contact afin de pouvoir vérifier nos questionnaires par la suite ? Mail et/ou téléphone

16. Souhaites-tu en savoir plus sur les résultats de cette étude et sur ce qui pourra être proposé ?

Merci pour ta patience, bonne journée/bonne soirée !

Annexe 2 : Photos utilisées pour la question 7 du questionnaire de rue



A



B



C



D

Annexe 3: Méthodologie de la démarche participative

Les démarches participatives sont définies comme un ensemble d'outils et dispositifs d'accompagnement qui visent à permettre à un ensemble d'acteurs hétérogènes et interdépendants de se concerter autour d'objets communs (territoire, ressources, etc.) (Barnaud et al, 2015). Ces démarches sont utilisées dans de nombreux secteurs : économie, agriculture, industrie, politique.

Le développement de démarches participatives est pertinent pour répondre à la problématique centrale de l'étude au sujet de la structuration d'un réseau d'acteur diversifié, ayant des intérêts et des moyens différents. Les enjeux de coordination de différents secteurs d'activités et décideurs politiques sont des situations complexes, qui demandent à ce que de multiples niveaux soient intégrés dans la réflexion collective. Ces démarches, de manière générale, permettent d'accroître l'acceptabilité de certaines décisions, si un ensemble de parties prenantes suffisantes y ont été intégrées. Elles permettent également de prendre des décisions collectives davantage éclairées, plus proches de la réalité, car prenant en compte une diversité de points de vue.

Néanmoins, il est important de se pencher sur un certain nombre de questions avant d'initier une telle démarche. Par exemple, qui participe et à quelle étape de la conception du projet :



Schéma : Les différentes étapes d'un projet auxquelles des participants peuvent être associés.

Source : Tiré du module "Participation" C. Barnaud

Pour se faire il est important de bien saisir le contexte et définir l'objectif : veut-on améliorer la communication entre acteurs issus de secteurs différents ? Que les participants prennent conscience de leur interdépendance vis-à-vis d'autres acteurs ? Améliorer l'acceptabilité des projets ? Aider à la décision ? Mieux cibler les attentes des bénéficiaires ? Ou bien désire-t-on initier un changement social et politique par le renforcement des droits et responsabilités d'acteurs locaux ?

Une autre réflexion doit être menée conjointement : quel degré de participation souhaite-t-on établir lors du processus participatif ? Différents cas de figures sont exposés dans cette échelle :



- Auto-mobilisation** : les acteurs locaux sont à l'initiative du projet et le gèrent eux-mêmes, en faisant éventuellement appel à un soutien externe
- Participation interactive** : acteurs locaux et externes élaborent conjointement le projet (diagnostic, objectifs, planification..)
- Participation fonctionnelle** : les personnes s'organisent pour atteindre des objectifs décidés par d'autres
- Participation matérielle** : les personnes fournissent des ressources (main d'oeuvre, terre)
- Consultation** : les personnes sont invitées à donner leur opinion sur le projet (options..)
- Fourniture d'informations** : les personnes fournissent des informations (questionnaires..)
- Passive, réception d'information** : les personnes reçoivent de l'information sur les projets

Échelle de participation

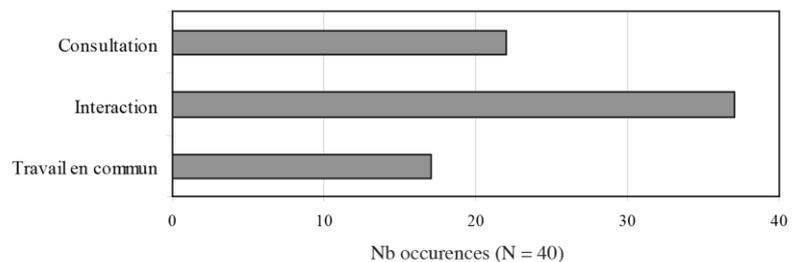
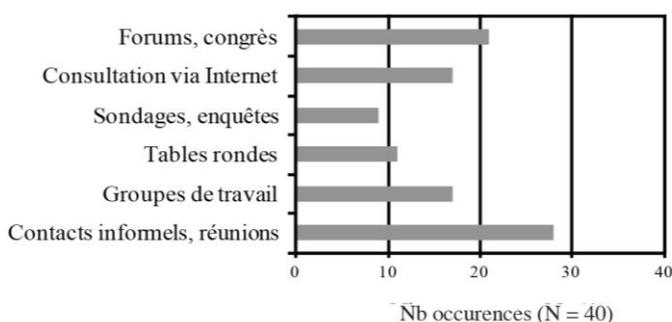
Source : Tirée de Pretty 1995, adapté dans le module "Participation" C. Barnaud

Il est également nécessaire que les acteurs concernés, quels qu'ils soient, aient un intérêt à participer et que l'objectif de la démarche soit compris de tous. À titre d'exemple, le processus participatif ComMod, pour modélisation d'accompagnement, basé sur la création de jeu sérieux, c'est-à-dire ayant un objectif d'apprentissage et sur la simulation informatique, a été réalisé sur la thématique de la gestion collective de l'eau sur l'ensemble d'un bassin versant des Pyrénées-Orientales. Le modèle et le jeu créé, nommé Concert'Eau, en construction avec les différents participants, a abouti à un apprentissage croisé entre les différents acteurs et a amené une réflexion plus large sur la manière d'appréhender la pluralité de points de vue autour de la gestion de la ressource en eau.

Ces démarches mobilisent des compétences d'animation, de facilitation et un travail important en amont des ateliers pour sélectionner un panel de participants cohérent vis-à-vis de l'objectif visé. Ainsi, la RB, avec l'appui du réseau MAB, a la compétence pour proposer des projets de démarches participatives en intégrant les acteurs œuvrant pour les 20-30 ans et la tranche d'âge elle-même. Ces démarches pourraient s'intégrer dans les missions fixées à un comité de gestion de la réserve de biosphère. Il serait pertinent pour répondre aux enjeux de coordination.

Cela sous-entend qu'une structure aura sous son entière responsabilité le maintien et l'enrichissement d'un réseau d'acteurs diversifiés qui communiquent entre eux, prennent en compte l'avis et les contraintes des autres parties et présentent des facultés d'adaptation pour répondre aux besoins de tous sur le territoire. Comme déjà évoqué sous l'angle de la gouvernance, si la gestion d'un tel réseau d'acteurs peut paraître colossale, la mise en place d'un comité est judicieuse et reste à privilégier, car permettrait de désigner une structure pleinement responsable du travail de coopération et de coordination au sein du territoire, tout en autorisant EPIDOR à se consacrer pleinement à ses objectifs, les principaux étant reliés à la préservation et la mise en valeur de la ressource en eau. Néanmoins, étant donné le statut de syndicat mixte ouvert accordé à EPIDOR depuis 2019 (art. L5721-1 à L5722-11 du CGCT), l'établissement public pourrait être à l'initiative de la création de ce comité de gestion. L'objectif est en effet de rassembler des acteurs des collectivités territoriales de niveaux différents, à savoir les communes, les départements et régions et leurs regroupements, mais également d'autres personnes morales de droit public comme les chambres La phase de création du réseau d'acteur est à prendre au sérieux, car ce sont les actions engagées dès

le départ qui garantissent le succès, la qualité et la durabilité du projet. L'identification des parties prenantes figure parmi les premières étapes. Il convient de distinguer les principales catégories de parties prenantes. Tout l'enjeu réside dans l'identification des intéressés par le projet. La définition de ce concept est variable. Une partie prenante intéressée peut soit désigner une partie qui choisit d'investir une forme de capital humain ou financier dans une entreprise (Clarkson, 1994) soit, plus généralement, une partie ayant une influence et/ou pouvant être influencée par les décisions d'une organisation (Freeman et Reed, 1983). Idéalement, il appartient au futur comité de gestion de parvenir à intéresser les parties, en adaptant ses démarches de sorte à intégrer un maximum de participants au processus. Cependant, le penchant négatif d'un comité rassemblant des organismes ou parties prenantes aux objectifs trop divergents est le risque d'aboutir à un désintérêt général. Dans ce cas de figure, chaque partie prenante du réseau peut s'en détacher progressivement et n'être intégrée dans le réseau coopératif qu'en théorie. En prévention de ce phénomène, plusieurs micro-réseaux d'acteurs, chacun gérés par les parties prenantes même ou par un délégué peuvent être créés. Ainsi, à chaque partie prenante du réseau coopératif est attribué un intérêt spécifique dans lequel celle-ci est amenée à se reconnaître. Si l'implication des parties prenantes varie généralement entre les différentes phases du projet (Bérard, 2013), il existe différentes techniques permettant d'optimiser la participation des parties prenantes dans une démarche participative. Les deux graphes ci-dessous mettent en évidence les principales techniques et modes d'implication des parties prenantes dans un processus participatif. Néanmoins, il est nécessaire de poser quelques limites à ces démarches, si elles ne sont pas accompagnées d'une réflexion initiale poussée, elles peuvent renforcer certaines asymétries et jeux de pouvoir déjà existants dans un réseau d'acteurs.



Techniques d'implication (gauche) et modes de participation (droite) des parties prenantes.

Source : Tirés de Bérard, 2013

Annexe 4 :Version 1 de la grille d'entretien utilisée lors de la phase de terrain

Se présenter :

Bonjour, je m'appelle, Nous sommes étudiants et nous réalisons une étude sur l'implication des jeunes de 20 à 30 ans sur le territoire, nous aimerions connaître votre point de vue sur le sujet. Mes camarades....., se chargeront de prendre des notes.

Avant de commencer, j'aimerais savoir si vous nous autorisez à enregistrer notre entretien. L'enregistrement reste anonyme, il est là pour ne pas perdre d'informations.

1. Suivre les questions de la grille d'entretien

	Questions		Notes / Commentaires
Profil de l'enquêté	<p>Depuis combien de temps vivez-vous dans la région ?</p> <p>Quelle est votre activité ?</p> <p>Laquelle de ces 4 images représente le mieux, selon-vous, l'implication des jeunes ? (Images séparées)</p>	<input type="checkbox"/> Où vivez-vous ? <input type="checkbox"/> Âge (si dans la tranche d'âge 20-30 ans environ), travail, situation familiale <input type="checkbox"/> Êtes-vous natif(ve) de la région ? <input type="checkbox"/> Avez-vous de la famille dans la région ?	

Connaissances sur la situation des jeunes au sein du territoire	<p>Quelles sont les organisations que vous connaissez qui travaillent avec les 20-30 ans ?</p> <p>Est-ce que vous connaissez des 20 à 30 ans qui sont investis sur le territoire ?</p> <p>Diriez-vous que les 20-30 ans sont moins, autant, ou plus impliqués que d'autres tranches d'âges ?</p> <p>Comment renforcer l'investissement des 20-30 ans dans les associations et les organisations ?</p>	<input type="checkbox"/> <u>Si oui</u> , lesquelles ? <input type="checkbox"/> Quelles tranches d'âges ? <input type="checkbox"/> Pourquoi ne sont-ils pas investis ?	
---	---	---	--

	<p>Connaissez-vous des organisations qui soutiennent les initiatives de 20-30 ans ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Associations <input type="checkbox"/> Mairies, communautés des communes, départements, régions, états..</p>	
<p>Politiques publiques</p>	<p>Quel(s) type(s) de projet(s) en lien avec les jeunes existent sur le territoire ?</p> <p>D'après vous, quels sont les acteurs publics impliqués sur la question des 20-30 ans ?</p> <p>D'après vous, les politiques 20-30 ans sont-elles efficaces ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Où sont-ils ?</p>	
<p>Perspectives -Envies</p>	<p>Est-ce que ces projets aident les jeunes à rester sur le territoire ?</p> <p>Selon vous, dans quels types de projets les 20-30 ans souhaitent ils s'impliquer ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Où restent-ils?</p> <p><input type="checkbox"/> Cibler sur les initiatives du territoire</p>	

Investissements civiques / bénévoles	<p>Connaissez-vous des 20-30 ans impliqués dans des associations ?</p> <p>Selon vous, quel est le temps que les 20-30 ans consacrent par semaine à une association / organisation ?</p> <p>Comment renforcer l'implication des jeunes de 20-30 ans ?</p> <p>Selon vous, quel est l'importance de l'environnement pour les 20-30 ans ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Si oui, laquelle ?</p> <p><input type="checkbox"/> Quel est leur(s) rôle(s) dans l'association ?</p> <p><input type="checkbox"/> Qu'est-ce qui les motive à s'investir dans cette association ?</p> <p><input type="checkbox"/> Moins d'1h <input type="checkbox"/> 1 à 2h <input type="checkbox"/> 2 à 4h <input type="checkbox"/> Plus de 4h</p>	
--------------------------------------	---	--	--

	<p>Connaissez-vous des 20-30 ans qui seraient intéressés pour participer à des projets de territoire en lien avec l'environnement ?</p>		
Réserve de biosphère	<p>Avez-vous déjà entendu parler de la réserve de biosphère ?</p> <p>D'après vous, la réserve de biosphère peut-elle jouer un</p>	<p>S'ils demandent (Explication : Les réserves de biosphère sont désignées par l'UNESCO et rassemblent des sites d'exception en termes de biodiversité sur l'ensemble de la planète. L'ensemble du bassin de la Dordogne - montrer carte sur dépliant EPIDOR - a été désigné Réserve de biosphère en 2012. Il s'agit de protéger l'environnement tout en développant des activités humaines qui y sont favorables.)</p>	

	rôle dans l'implication des 20-30 ans sur le territoire ?		
Contacts / Conseils	<p>Avez-vous des contacts à nous donner, qui pourraient être intéressants pour notre étude ?</p> <p>Avez-vous des documents à nous communiquer qui pourraient être intéressants pour notre étude ?</p> <p>Merci de nous avoir consacré du temps et d'avoir répondu à nos questions.</p> <p>Cette étude est destinée à la réserve de biosphère de Dordogne pour établir sa stratégie des 10 prochaines années.</p>		
	Numéro de tel, mail, âge		

Annexe 5 : Version 2 de la grille d'entretien utilisée lors de la phase de terrain

Bonjour, je m'appelle, Nous sommes étudiants et nous réalisons une étude sur l'implication des 20 à 30 ans sur le territoire, nous aimerions connaître votre point de vue sur le sujet. Mes camarades....., se chargeront de prendre des notes.

Avant de commencer, j'aimerais savoir si vous nous autorisez à enregistrer notre entretien. L'enregistrement restera anonyme, il est là pour ne pas perdre d'informations.

Avant de commencer j'aimerais savoir

- 1. Quelle est votre activité ?**
- 2. Quelle est votre implication avec la tranche 20-30 ans?**
- 3. Quels sont les acteurs avec qui vous travaillez ?**
- 4. Quels sont les points forts des activités que vous menez?**
- 5. Quels sont les projets à venir?**
- 6. Qui est à l'initiative de ses projets ?**
- 7. Quels sont les bénéficiaires ?**
 - a. Combien de personnes bénéficient directement de vos actions ?**
- 8. Quelles sont les difficultés pour mener vos projet ?**
- 9. Avez-vous le temps nécessaire pour mener vos activités et monter des projets ?**
- 10. Aujourd'hui quels sont les principaux financeurs des politiques et des projets destinés aux 20 30 ans que vous connaissez ?**

11. Avez-vous les moyens de réaliser vos projets ?
 - a. Financier ?
 - b. Comment communiquez-vous sur ces projets ?
12. Sur ces projet êtes-vous décideur ou opérateur?
13. Quelle est la place des 20-30 ans dans le processus de décision du projet?

14. Qu'est-ce qui celons vous pourrait être fait pour améliorer les actions à destination des 20 30 ans ?
 15. qu'est-ce qui est important ?

 16. Qu'est-ce qui vous semble prioritaire ?

Je vous remercie du temps que vous avez consacré. Je ne sais pas si vous avez des questions à nous poser ?

Nous vous ferons parvenir une synthèse des résultats de l'étude.